

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:           Mme LOUISE ROY, présidente  
  M. LOUIS DERIGER , commissaire  
  Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT  
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

**TROISIÈME PARTIE**

VOLUME 2

Séance tenue le 21 février 2005, 19 h  
Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2005.....	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	1
LA PRÉSIDENTE:.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

DANIEL BÉLANGER, GILLES PETITCLERC.....	1
---	---

SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

CLAUDE BENOIT, MICHEL RAFIE .....	22
-----------------------------------	----

TERRES EN VUES

ANDRÉ DUDEMAINE, DANIEL CORVEC, DOUGLAS JACK .....	40
--	----

SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉALAIS

PATRICE GIROUX, MADELEINE JUNEAU, ROBERT SPICKLER.....	49
--	----

**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

**LA PRÉSIDENTE:**

5 Bonjour! J'invite la Commission scolaire de Montréal. Venez, on est prêts. Vous êtes monsieur Bélanger?

**M. GILLES PETITCLERC :**

10 Je suis monsieur Petitclerc.

**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Petitclerc.

15 **M. GILLES PETITCLERC :**

Et monsieur Bélanger.

**LA PRÉSIDENTE :**

20 Bon, alors, j'avais une chance sur deux, je l'ai ratée. Bonsoir. Alors, bienvenue.

**M. GILLES PETITCLERC :**

25 Bonsoir!

**LA PRÉSIDENTE :**

30 On est bien contents de vous avoir avec nous ce soir. Vous êtes les premiers. Alors, on a pris le temps de lire votre mémoire. On vous écoute. Il est arrivé vers 5 h, je crois, mais on l'a lu.

**M. GILLES PETITCLERC :**

35 Il y aura une version achevée qui vous parviendra demain matin. Parce qu'après lecture à la dernière minute, je me suis rendu compte qu'il y avait quelques coquilles et quelques erreurs de ponctuation, ce qui nous semble...

**LA PRÉSIDENTE :**

40 Vous n'avez pas changé le fond.

**M. GILLES PETITCLERC :**

45 Non. Je n'ai pas changé le fond, mais je pense c'est assez difficile de parler de culture et de l'importance de la langue française en déposant un mémoire où il y a quelques fautes.

**LA PRÉSIDENTE :**

50

On est d'accord. Alors, on vous écoute.

**M. DANIEL BÉLANGER :**

55

Bonsoir, madame la présidente.

**LA PRÉSIDENTE :**

60

Bonsoir.

**M. DANIEL BÉLANGER :**

65

... madame la commissaire, monsieur le commissaire. Habituellement, c'est l'inverse que j'entends, c'est on salue le commissaire, commissaire scolaire dans les quartiers Ville Émard et Côte-Saint-Paul, dans l'arrondissement sud-ouest. Et je tiens, au nom de la CSDM, à vous remercier de l'opportunité qu'on a ce soir de partager nos commentaires sur la Politique culturelle de la Ville de Montréal.

70

C'est une politique que plusieurs acteurs dans la communauté attendaient, dont, bien sûr, la Commission scolaire. Et je ne vous cacherai pas que cette politique va sûrement servir d'inspiration à notre propre Politique culturelle qui est en chantier à la Commission scolaire de Montréal.

75

Pour les fins de la présentation, je vais céder la parole à monsieur Petitclerc. Monsieur Petitclerc est directeur général adjoint au Service corporatif à la Commission scolaire de Montréal. Et moi, je vais vous revenir avec les principales recommandations de la Commission scolaire, ce qui va agir en tant que rappel.

**LA PRÉSIDENTE :**

80

D'accord. On vous écoute, monsieur Petitclerc.

**M. GILLES PETITCLERC :**

85           Alors, bien sûr, dans un premier temps, nous tenons à rappeler que la Commission scolaire est pour nous, bien sûr, un acteur de premier ordre pour la mise en oeuvre de la Politique culturelle de la Ville de Montréal.

90           Elle nous apparaît être un acteur de premier ordre pour un certain nombre d'éléments: bien sûr, en raison de ses enseignants, ils sont 9 000 – je vous en parlerai un petit peu plus tard – que nous considérons comme les passeurs de culture donc à la Commission scolaire; pour son virage vers l'école communautaire que la Commission scolaire vient d'entreprendre; pour le grand nombre d'enfants, d'adultes et d'adolescents que la Commission scolaire rejoint. Et pour tout ceci, bien sûr, la Commission scolaire souhaite être un partenaire à part  
95           entière dans la mise en oeuvre de cette politique.

100           Je vous entretiendrai donc, ce soir, de certaines caractéristiques de la Commission scolaire, des orientations de la proposition de politique qu'elle souhaite appuyer, de l'accent sur les collaborations qu'elle souhaite renforcer et élargir, et monsieur Bélanger terminera donc avec certaines recommandations.

105           Comprendre que la Commission scolaire de Montréal est un acteur important dans la mise en oeuvre de la Politique culturelle, c'est, bien sûr, savoir d'entrée de jeu que la Commission scolaire travaille avec plus de 90 000 élèves, qu'elle est en contact avec plus de 100 000 parents, qu'elle a à son actif 17 000 employés, que ces employés comme ces  
110           élèves se composent donc d'une population majoritairement multiethnique, que les familles qui habitent sur le territoire de la Commission scolaire de Montréal proviennent de 170 pays différents, que la majorité de ces élèves sont issus de familles de milieux défavorisés et que son personnel enseignant compte 9 000 personnes qui, comme je le disais tout à l'heure, sont pour nous des passeurs de culture.

115           La Commission scolaire est aussi, bien sûr, soucieuse de l'intégration linguistique dans une métropole dont la langue commune est le français. La Commission scolaire a un réseau, et ça vient compléter l'information de tout à l'heure, donc, de 135 écoles primaires, 37 écoles secondaires, 5 écoles où se côtoient les deux ordres d'enseignement, 14 centres de formation générale, 9 centres de formation professionnelle. Et son parc immobilier compte, entre autres, 66 bâtiments, qui représentent une richesse patrimoniale certaine.

120           Les orientations partagées. Comme la Ville, la CSDM souhaite aussi faire de la culture sa propre signature. Monsieur Bélanger disait tout à l'heure que la Commission scolaire est en train d'élaborer actuellement une Politique culturelle qui va reprendre, entre autres, les orientations de la Ville. C'est sûr qu'à cet égard, la Commission scolaire va

souhaiter pouvoir avoir un siège au futur conseil consultatif de la culture.

125 Elle appuie toutes les orientations qu'on retrouve dans le projet de politique de la Ville de Montréal. La Commission scolaire reconnaît la culture comme un facteur d'épanouissement personnel, comme un facteur d'affirmation identitaire, d'émancipation sociale, mais aussi et surtout comme un facteur d'intégration et de cohésion sociale.

130 Un élément qui est pour nous à la Commission scolaire aussi fondamental dans le cadre de ce projet de politique, c'est, bien sûr, la reconnaissance de nos élèves comme des citoyens à part entière et comme des producteurs culturels. J'aurai l'occasion d'y revenir tout à l'heure. Nous souhaitons à travers notre mission faire en sorte que nos élèves ne soient pas seulement des consommateurs de culture, mais soient perçus et considérés, bien sûr,  
135 comme des producteurs culturels.

Alors, en ce sens, nous pensons que la culture, on ne doit pas faire l'appropriation de la culture essentiellement à des fins de consommation et que la culture doit se développer, être présentée et perçue comme étant un agent de développement menant à la réalisation  
140 pleine de la personne.

La Commission scolaire reconnaît aussi la diversité culturelle, mais elle reconnaît aussi que c'est un révélateur de culture, un révélateur des différentes cultures, mais aussi un révélateur de la culture française, un révélateur de la culture donc qui est la culture  
145 d'intégration.

La CSDM a établi donc le rôle considérable de la langue d'enseignement dans la réussite de ses élèves. Elle reconnaît et prône le rôle que peut jouer la culture dans le développement social de Montréal. Et à ce chapitre, pour elle, c'est un élément important –  
150 monsieur Bélanger reviendra tout à l'heure – la culture constitue pour nous un élément de lutte pour la pauvreté et l'exclusion sociale. Alors, il nous apparaît tout à fait important, voire fondamental, de ne pas négliger les milieux pauvres, voire les milieux défavorisés.

La CSDM reconnaît comme fondamental aussi la nécessité de prendre en compte les savoirs populaires, donc la diversité des savoirs. Et elle entend, bien sûr, là reconnaître l'acceptation de la culture dans son sens le plus large. Donc, pour nous, il n'y a pas de culture, si vous me permettez l'expression, avec un grand «C», mais la culture est partout.  
155

La CSDM partage, bien sûr, l'idée de faire de Montréal une ville de savoir et une ville apprenante. Mais ici encore, ses préoccupations vont, bien sûr, à l'endroit des plus pauvres et des plus démunis. Lorsqu'on parle de ville de savoir, de ville apprenante, cela doit pour nous se faire sans exclusion aucune, ayant compris, bien sûr, que les gens des milieux défavorisés font aussi partie de cette communauté apprenante et ont aussi le droit à  
160

165 l'apprentissage et au savoir. Ça veut dire pour nous, en ce sens, l'importance aussi d'apporter du soutien aux enseignants, à ceux que nous appelons les passeurs de culture.

170 Au chapitre du patrimoine, donc la Commission scolaire souscrit à la valorisation de la culture du patrimoine. Nous retrouvons d'ailleurs à la Commission scolaire une Fondation des amis du patrimoine. Et la Commission scolaire a d'ailleurs présenté un mémoire sur le Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal.

175 Pour nous, le caractère patrimonial donc à la Commission scolaire de Montréal se traduit en termes d'aménagement et ce que nous appelons, nous, d'urbanisme scolaire et d'aménagement scolaire. Ça se traduit, bien sûr, par la rénovation de nos écoles dans le respect de leur caractère patrimonial, dans la volonté d'aménager des parcs-écoles et des espaces verts, dans aussi la volonté de mettre en place des corridors sécuritaires.

180 Nous sommes soucieux aussi de la mise en valeur de nos bâtiments et de la signalisation de certains de ces bâtiments, qui nous permet, bien sûr, de reconnaître la place de certains témoins significatifs de la culture. Nous n'avons qu'à penser, bien sûr, donc à l'école Saint-Louis-de-Gonzague où Jean-Paul Riopelle a été élève au primaire et à Fernand Leduc qui a été enseignant à la Commission scolaire de Montréal avant son exil en Europe.

185 Au chapitre de la collaboration, bien sûr, nous pensons à un certain nombre de collaborations: mise en place de développement de plans qui pourrait permettre à certains jeunes de raccrocher, si vous me permettez l'expression, notamment par le biais de projets qui pourraient être développés conjointement, projets liés aux arts et à la culture; collaboration aussi, bien sûr, dans la mise à niveau du réseau de nos bibliothèques  
190 scolaires; collaboration au chapitre aussi du partage d'espaces culturels, de ressources et d'expertises; collaboration aussi afin d'assurer une plus grande accessibilité culturelle à toutes les populations. Alors, on va se parler d'accès aux musées, de tarifs préférentiels.

195 J'ai dit tout à l'heure, pour nous, ce qui est tout à fait important, c'est de favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre. Bon nombre de nos élèves n'ont pas accès en raison de leurs ressources faibles ou insuffisantes à un certain nombre d'activités culturelles et j'irais même jusqu'à dire qu'il en est de même pour certains membres de nos personnels dont les revenus, les obligations familiales, les obligations sociales ne leur permettent pas de  
200 façon soutenue d'accéder à cette réalité culturelle.

205 En septembre 2004, la Commission scolaire a établi et déposé d'ailleurs un diagnostic organisationnel, qui fait état donc de ses troupes et qui donne les orientations pour améliorer la réussite des éléments. À l'intérieur de ce diagnostic organisationnel s'est ajouté, en même temps, nous avons procédé à un sondage donc auprès de nos élèves adultes, auprès des parents de nos élèves et ce qui est ressorti, entre autres, comme

étant un besoin exprimé dans une très, très forte proportion, c'est le développement des activités culturelles. Donc, grand nombre de nos répondants ont souligné que, pour eux, le développement des activités culturelles consistait une priorité.

210 La Commission scolaire de Montréal va souhaiter, bien sûr, une relation dynamique avec la Ville de Montréal. Et je vous dirais, je pense que depuis le début, ça ressort, je pense que le mémoire témoigne de ceci, bien sûr, la Commission scolaire de Montréal va appuyer la Ville dans le cadre des démarches qu'elle pourrait entreprendre pour la promotion de la culture à Montréal.

215 Monsieur Bélanger.

**M. DANIEL BÉLANGER :**

220 Merci. Donc, je vais revenir sur quelques points de la présentation de monsieur Petitclerc pour souligner l'importance de quelques points sur lesquels on est particulièrement sensibles à la Commission scolaire de Montréal.

225 Nous insistons sur le rôle important qu'elle peut et qu'elle veut jouer en ce qui a trait au développement culturel; de la place de l'école et du personnel scolaire en la matière; du partage des orientations du projet de politique et l'insistance sur certaines de ses composantes ou leur approfondissement; et les collaborations à renforcer et à élargir pour stimuler les lieux de vie culturelle.

230 À cet égard, l'an dernier, à la Commission scolaire, nous avons reçu monsieur le maire et quelques conseillers pour justement susciter des liens, des niveaux de collaboration et on croit que c'est très prometteur autant au niveau de la ville centrale que dans les arrondissements.

235 De manière plus précise, je vais vous présenter quelques-unes de nos recommandations. La première: que la CSDM soit considérée comme acteur de premier ordre dans le développement culturel, particulièrement auprès des enfants et des adolescents de Montréal et comme partenaire à part entière pour la mise en oeuvre de la Politique culturelle de la Ville de Montréal.

240 La deuxième: que l'école soit reconnue comme un lieu culturel et un lieu de promotion de valeur commune, notamment grâce aux passeurs de culture que constitue le personnel scolaire et enseignant en particulier et que, à ce titre, ce personnel soit soutenu dans son développement culturel.

245 Troisième recommandation: que la culture soit considérée comme facteur d'épanouissement personnel, d'affirmation identitaire, de dialogue interculturel,

d'émancipation sociale, de recherche et d'innovation artistique, mais également comme outil d'intégration et de cohésion sociale dans le respect de la diversité.

250

Ici, j'ai particulièrement apprécié l'extrait de monsieur Charles Landry, qui se retrouve dans votre projet de politique, où il indique qu'il faut aller plus loin que juste accorder du respect à ce qui est différent, mais d'essayer de fusionner. Et c'est peut-être l'étape vers laquelle il faut se tourner pour vraiment arriver à une société qui a des valeurs communes.

255

Que les arts et la culture soient reconnus comme des éléments clés de l'intervention sociale dans les quartiers en difficulté pour l'appartenance au milieu et la prévention du décrochage scolaire. Mais à tout le moins, dans Ville Émard, Côte-Saint-Paul, on y est par le programme de revitalisation urbaine intégrée sous le titre de *Opération Galt*. Et là-dessus, c'est sûr qu'on va faire des efforts dans nos quartiers pour intégrer la vie culturelle dans ces milieux qui sont plus en difficulté.

260

Autre recommandation: que l'appropriation de la culture ne se fasse pas seulement à des fins de consommation, mais surtout de développement intégral de la personne.

265

Que les élèves soient considérés à la fois comme des citoyens à part entière de la communauté et comme des producteurs culturels. Nous insistons là-dessus parce que nous avons constaté que, dans votre projet de politique, ils n'étaient pas considérés comme des citoyens. Peut-être c'est une tournure de phrase mais, pour nous, c'est important de considérer nos élèves à ce titre-là.

270

Que la diversité culturelle soit reconnue dans une préoccupation constante d'inclusion pour développer une métropole de langue française, de création et d'innovation ouverte sur le monde.

275

Que la culture et le patrimoine soient valorisés en tant que composantes du cadre de vie d'une collectivité dans une perspective de développement durable.

Que la Ville de Montréal et la CSDM envisagent l'élaboration de plans conjoints ou le partage d'espaces culturels, d'expertise ainsi que de ressources pour la mise à niveau des bibliothèques.

280

À un niveau plus général, je vous dirais qu'autant la CSDM, et peut-être incité par le projet de loi, je veux dire par la loi en 1998 sur le fusionnement des commissions scolaires, de se tourner vers la communauté, on sent également que la Ville a pas seulement ce désir, mais c'est presque une nécessité contemporaine de tisser des liens. Donc, les grandes institutions en sont là et c'est important parce que ça peut permettre la mise en commun de ressources. Notamment au niveau des bibliothèques, ça peut aller à la gestion

285

de la carte de bibliothèque pour nos jeunes, à l'informatisation de nos bibliothèques. Voilà.

290

Également, je pense que, en regard du phénomène de la décroissance scolaire, où c'est de plus en plus difficile pour les petites écoles à survivre, bien, il y a là peut-être des façons de faire, notamment vers le concept d'écoles communautaires, où la politique culturelle pourrait éveiller des idées pour les communautés; exemple, un point de service d'une bibliothèque qui est peut être trop loin pour les jeunes et si dans un quartier la bibliothèque est très loin, ce point de service là pourrait offrir un service ajusté à l'école. Pas juste aux jeunes, également on pense aux parents.

295

La mise à disposition d'espaces pour les productions culturelles d'élèves. Vous savez, on a des petits gymnases souvent trop petits. C'est difficile de tout faire dans ces gymnase-là. On aurait besoin d'espaces spécifiques pour des productions culturelles.

300

Une plus grande accessibilité des activités culturelles à toutes les populations par le biais des savoirs populaires, notamment: le raccrochage des jeunes avec des projets sur les arts et la culture, particulièrement dans le contexte des milieux défavorisés. Ça se fait, il y a des exemples mais, en même temps, il faudrait promouvoir qu'est-ce qui se fait à titre expérimental sur une base un peu plus large.

305

le resserrement des liens avec les institutions culturelles; l'implication des écoles dans le cadre de 2005, *Montréal capitale mondiale du livre*.

310

La conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural. Je fais ici une parenthèse et un remerciement à la Ville de Montréal qui a reconnu plusieurs de nos bâtiments scolaires comme des bâtiments patrimoniaux, ce qui n'est pas encore fait par le gouvernement provincial.

315

Le développement de Montréal en tant que *ville apprenante*, *ville du savoir*, le rayonnement international de Montréal; et les démarches auprès des gouvernements pour soutenir le développement culturel.

320

Voilà nos principales recommandations, en vous remerciant également de votre écoute.

**LA PRÉSIDENTE :**

325

Alors, merci bien, messieurs. Si vous me le permettez, je vais commencer avec quelques questions. Prenons la première recommandation que vous faites, donc:

*que la CSDM soit considérée comme un acteur de premier ordre dans le développement culturel auprès des enfants et des adolescents de Montréal.*

330

Pourriez-vous, dans un premier temps, nous informer un peu de l'offre culturelle aux jeunes dans les écoles actuellement?

**M. GILLES PETITCLERC :**

335

Elle est très diversifiée par le biais d'un certain nombre de programmes. Elle va, bien sûr, s'accroître par le biais du régime pédagogique qui va rendre obligatoire donc la formation en art à tous les degrés au primaire et au secondaire.

340

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça, ça va commencer quand?

**M. GILLES PETITCLERC :**

345

En septembre 2006?

**LA PRÉSIDENTE :**

350

2006?

**M. GILLES PETITCLERC :**

355

2006.

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça, c'est le nouveau régime mis en place.

360

**M. GILLES PETITCLERC :**

Oui, le nouveau régime effectivement qui va se mettre en application et l'enseignement des arts va être obligatoire à compter donc... à tous les niveaux.

365

Actuellement, bon, bien sûr, on a fait état tout à l'heure de l'état de nos bibliothèques, mais nous dispensons, bien sûr par le biais d'un certain nombre de programmes, les visites des artistes, les visites des écrivains, quelques programmes d'art plastique. Nous avons aussi tout notre réseau d'écoles à vocation particulière. Donc, la musique qui est présente dans les écoles comme Joseph-François Perrault, l'École Le Plateau, l'École Saint-Louis qui vient d'avoir une vocation particulière en théâtre, pour n'en citer que quelques-unes.

370

**LA PRÉSIDENTE :**

375           Ça, ce sont des programmes?

**M. GILLES PETITCLERC :**

380           L'école Face.

**LA PRÉSIDENTE :**

385           D'accord. Mais ça, ce sont des programmes, au fond, où à l'enseignement on jumelle des activités artistiques ou comment ça fonctionne?

**M. GILLES PETITCLERC :**

390           C'est une orientation. C'est plus que jumelé. Le projet éducatif de l'école est basé effectivement, comme à Joseph-François Perrault ou au Plateau, sur l'enseignement de la musique. À Saint-Louis, la dominance sera l'art dramatique.

**LA PRÉSIDENTE :**

395           Est-ce qu'il existe encore dans les écoles des activités parascolaires offertes à tous les étudiants, de telle sorte que même si l'école n'a pas une vocation particulière dans un des arts donnés, il y ait quand même une offre qui soit faite aux étudiants à travers le parascolaire?

**M. GILLES PETITCLERC :**

400           Écoutez, je pense qu'actuellement, ces activités-là existent sur une base volontaire. Ça fait partie des préoccupations que nous avons de développer et d'accentuer cette offre de service à nos élèves. Mais je pense que ce ne serait pas honnête de vous dire que c'est là de façon systématique dans toutes nos écoles. Il y a, bien sûr, l'engagement d'enseignants, de directions d'école qui font que, dans certains milieux, ces activités existent, mais elles  
405           n'existent pas de façon systématique.

**LA PRÉSIDENTE :**

410           Et quand vous parlez du nouveau régime pédagogique qui va donc comprendre un enseignement des arts obligatoire, ça devient une matière scolaire. L'art devient une matière scolaire.

          Quand vous pensez à la coopération ou à la collaboration avec la Ville et que vous

415 pensez offre de services culturels aux jeunes, vous le voyez à travers des parascolaires?  
Vous le voyez comment? À travers des projets particuliers, qui ne seraient pas  
nécessairement une offre d'activités sur une base permanente? Quelle sorte de  
complémentarité on pourrait envisager, ce que vous faites déjà finalement, vos écoles qui  
420 ont une vocation, vos activités parascolaires et éventuellement une collaboration avec la  
Ville?

**M. GILLES PETITCLERC :**

Écoutez, moi, je pense qu'elle peut être de plusieurs offres. Pour donner des  
425 exemples, moi, je pense qu'il y a le parascolaire, je pense qu'on va arriver à le développer.  
La complémentarité, je la verrais plus, je dirais, plus dans un continuum. Pour nous, ce qui  
est important, c'est la relation dynamique entre la Ville et l'école. Puis je vais essayer de  
donner des exemples peut-être un peu plus précis.

430 Quand on disait tout à l'heure, entre autres, nous voulons que nos élèves soient  
reconnus comme des producteurs culturels, on va souhaiter aussi que la Ville reconnaisse  
ces gens-là en leur offrant des lieux d'exposition et aussi une sensibilisation par rapport au  
grand public en regard, bien sûr, de ce travail qui n'est pas essentiellement perçu justement  
435 comme une matière scolaire. Ce que l'on veut, c'est faire en sorte que ce qui est culturel, ce  
que nous allons développer, soit perçu dans une continuité, dans un prolongement.

On a parlé tout à l'heure de partage d'espaces, de partage de lieux, de partage de  
ressources. Moi, je pense que tout ça est à définir. Mais quand on se parlait de partage  
440 d'espaces, ça veut aussi bien dire pour nous avoir accès à des Maisons de la culture, entre  
autres, mais comme ça veut dire aussi pour la Ville éventuellement, si nos orientations vont  
en ce sens-là, avoir accès à certains de nos bâtiments, soit pour y installer des points de  
service pour les bibliothèques.

On allait même jusqu'à envisager, mais ça, on ne l'a pas concrétisé, on ne l'a pas  
445 assis, lors du projet de présentation de politique de la Ville, monsieur Tremblay, le maire  
Tremblay, parlait donc de faire de Montréal une ville qui inviterait les artistes à venir s'y  
installer, nous, on se disait: «Bien, il y a peut-être possibilité de faire en sorte que dans  
certaines de nos écoles, certains espaces qui sont disponibles, on puisse s'offrir des lieux de  
450 création, des ateliers pour les artistes», donc, où il y aurait un partenariat, une relation  
dynamique entre les besoins de la Ville, les besoins de la communauté, ce que les élèves  
pourraient y vivre.

**LA PRÉSIDENTE :**

455 Oui.

**M. DANIEL BÉLANGER :**

460 Pour faire le lien entre votre première question et votre suivante, c'est que la culture à la Commission scolaire de Montréal, elle peut être centrale notamment à travers des écoles à vocation particulière, qui a pour objectif vraiment de former de futurs artistes, et la voie est tracée d'avance. Elle peut être également, pour employer le langage de la réforme, transversale. Et ce n'est pas juste des activités parascolaires.

465 Par contre et cependant, dans un diagnostic qu'on a établi en début de la rentrée scolaire, où on disait: «Bon, on a beaucoup de familles pauvres», ça avait été relevé justement. Mais la culture avec tous les projets de la réforme, elle est transversale tout au long de la journée des enfants et ils peuvent faire des projets. Bon, il y a leur cours de musique. Ils font du multimédia. Et là, les collaborations peuvent être nombreuses pour  
470 supporter ces projets scolaires là. Et ce n'est pas juste autour, la culture, c'est...

**LA PRÉSIDENTE :**

475 À l'intérieur même du projet d'apprentissage à l'école.

**M. DANIEL BÉLANGER :**

Oui.

480 **LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce qu'il y a des grandes contraintes ou des grandes limitations? Écoutez, le rapport avec le personnel enseignant, vous l'effleurez un peu ici, vous dites: «Le personnel devrait être supporté dans sa fonction de passeur culturel.»

485

**M. GILLES PETITCLERC :**

Oui.

490 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça veut dire quoi?

**M. GILLES PETITCLERC :**

495

Bon, quand je dis: «devrait être supporté», on dit et on reconnaît que nos enseignants sont les premiers à véhiculer, à favoriser l'intégration culturelle. Quand on parle de soutien, bien sûr, ils ont besoin, et ce n'est pas en termes de savoir ou de

connaissance, ils ont besoin de diversification.

500

Je vais donner un exemple. C'est un exemple que j'aime beaucoup. On a dit tout à l'heure, les familles qui composent la Commission scolaire proviennent de 170 pays différents. Donc, c'est dire la richesse mais aussi la complexité culturelle avec lesquelles nos enseignants doivent composer.

505

Lorsque vous avez devant vous un élément d'intégration qui est la culture française, mais que vous avez devant vous 30 élèves qui ont des bagages culturels qui sont tout aussi riches mais qui sont différents en termes de référence historique, en termes de connaissance patrimoniale, je dis toujours un peu à la blague: c'est de moins en moins évident d'utiliser Maria Chapdeleine comme ouvrage d'intégration.

510

Donc, c'est à double sens. Ce que je veux dire, c'est que c'est à double sens. D'une part, nous sommes conscients d'avoir à Montréal et à la Commission scolaire une extraordinaire richesse culturelle qui est, bien sûr, l'amalgame ou l'ensemble de toutes ces cultures qui sont chez nous; c'est comment révéler toutes ces cultures, tirer le meilleur de ces cultures et en même temps favoriser, bien sûr, l'affirmation de la culture française.

515

Et pour nos enseignants, ils le diraient peut-être autrement que de la façon dont je vais le livrer, mais ce n'est pas simple. Je vais le dire comme ça, je vais dire que ce n'est pas évident. Je pense que ce n'est pas simple d'être à l'affût, d'avoir une connaissance, une sensibilité à l'ensemble des cultures en présence desquelles ils se retrouvent chaque jour. Et en ce sens-là, je pense que la Ville doit devenir elle aussi un lieu et un élément d'intégration.

520

Donc, c'est même à l'extérieur de l'école que nos enseignants devraient avoir la possibilité effectivement d'intégrer l'ensemble de la culture et de les intégrer à leur propre enseignement.

525

#### **LA PRÉSIDENTE :**

En fait, je vous pose cette question-là, parce qu'à l'occasion d'ateliers qu'on a tenus, entre autres un atelier sur l'accessibilité, il a été beaucoup question de l'importance de l'intervention de ce qu'on a appelé des médiateurs culturels, donc des gens qui connaîtraient bien leur milieu, puis vous parlez de l'école projet communautaire, donc des gens qui connaîtraient bien leur milieu et qui, en même temps, seraient capables d'aller chercher les publics quels qu'ils soient, parlons des jeunes pour l'instant, et d'agir comme médiateurs de telle sorte qu'ils soient en mesure de produire sur le plan culturel des projets et de faire en sorte que ces projets-là leur aident aussi éventuellement soit dans leur cheminement scolaire ou dans leur cheminement personnel.

530

535

540            Alors, quand je vous pose la question sur les enseignants, est-ce que vous voyez le  
rôle de l'enseignant un peu de cette manière-là quand vous pensez à votre propre politique  
culturelle, c'est-à-dire c'est l'enseignant qui deviendrait ce médiateur culturel là, donc,  
concrètement, dans les faits, c'est lui qui deviendrait la clé de réalisation de ces projets-là qui  
545            pourraient être réalisés, qui pourraient être faits en collaboration avec la Ville, ou s'il faut  
penser à une organisation qui est une organisation de collaboration avec le personnel  
enseignant, mais qui va chercher finalement ou qui fait appel à d'autres types de  
spécialisation.

**M. GILLES PETITCLERC :**

550            Je penche davantage pour la deuxième avenue. Nos enseignants, je le dis comme  
ça, je pense à l'intérieur de leur fonction peuvent assumer et assurer une certaine partie.  
Mais il y a un moment, je pense, où il y a effectivement besoin d'une relation dynamique qui  
a besoin de partenaires pour aller au-delà.

**LA PRÉSIDENTE :**

555            Plus concrètement, et ensuite je sens qu'il y a une question ici.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

560            Juste une question.

**LA PRÉSIDENTE :**

565            Lien Commission scolaire/bibliothèque municipale, lien Commission scolaire/musée.  
Alors, ici, vous nous dites, en ce qui a trait aux bibliothèques, partage éventuellement  
d'espaces. Vous mentionnez l'octroi d'un financement récent de 60 M\$ éventuellement pour –  
là, je vous avoue qu'on a lu votre mémoire rapidement à 5 h – pour peut-être l'achat de livres.

**M. GILLES PETITCLERC :**

570            C'est l'achat de livres de bibliothèque réparti sur un certain nombre d'années pour  
l'ensemble des écoles.

**LA PRÉSIDENTE :**

575            C'est ça. Espaces communs, bibliothèques scolaires, bibliothèques municipales.

580            Si vous aviez à donner une clé centrale, un élément central de la collaboration entre  
la Commission scolaire, les bibliothèques scolaires et les bibliothèques municipales, vous

diriez quoi? Ce serait quoi le lien à établir qui serait le plus important?

**M. GILLES PETITCLERC :**

585

Je ne suis pas sûr de comprendre votre question.

**LA PRÉSIDENTE :**

590

Alors, on a, par exemple...

**M. DANIEL BÉLANGER :**

595

L'accessibilité.

**LA PRÉSIDENTE :**

600

Ça pourrait être l'accessibilité. On a eu une bonne discussion cet après-midi avec la Corporation des bibliothécaires et on a commencé à explorer avec eux quelle serait justement la possibilité d'établir des complémentarités. Eux, ils avaient leur perception de la façon dont la bibliothèque publique pourrait être un complément à la bibliothèque scolaire, et inversement.

605

Alors, je vous pose la même question. Comment vous la voyez cette complémentarité-là? La fonction de la bibliothèque scolaire et la fonction de la bibliothèque municipale dans le cadre d'une offre faite aux jeunes, elle se définit comment?

610

Est-ce que vous voyez la bibliothèque publique, si vous voulez, comme celle qui devrait offrir les collections qui permettraient à vos jeunes d'avoir les ressources nécessaires pour faire leur projet de recherche? Est-ce que, au contraire, la bibliothèque scolaire devrait garder un certain nombre de collections chez elle et que la bibliothèque municipale desserve d'autres fins, de loisir, de... je ne sais pas, je ne veux pas vous mettre les mots dans la bouche.

615

**M. GILLES PETITCLERC :**

La question est intéressante. Je vais vous donner une réponse personnelle, parce que ce n'est pas une question qui a été débattue au sens large.

620

Personnellement, je pense effectivement que la bibliothèque scolaire devrait quand même être le point de départ de l'appropriation. Ce que je veux dire quelque part, c'est que le réseau des bibliothèques municipales ne devrait pas suppléer entièrement à un besoin premier, qui est d'avoir effectivement une bibliothèque.

625 Là, on pourrait s'entendre sur la nature de la collection, la dimension, etc. Mais je  
pense, si j'ai bien compris la question, que le réseau des bibliothèques scolaires doit être un  
réseau – on pourrait définir la dimension, la nature – qui s'arrime à un réseau plus grand,  
mais dans une démarche de complémentarité.

630 Je ne vois pas effectivement le réseau des bibliothèques municipales suppléant  
entièrement à la dynamique possible dans les bibliothèques de l'école.

**LA PRÉSIDENTE :**

635 D'accord. Maintenant, parlons du lien avec les musées. Vous y faites référence un  
petit peu ici. Vous parlez de projets d'expositions itinérantes dans les écoles de la CSDM et  
vous dites: «Dans ce cas, c'est le musée qui va à l'école, qui vient à l'école.»

640 Et vous savez, dans la politique de la Ville de Montréal, le projet de politique, il y a  
toute une réflexion qui a été développée autour du rôle de vulgarisation des musées et en  
particulier auprès de la clientèle cible que sont les jeunes.

645 Alors, est-ce que, de votre côté, vous avez une réflexion sur la collaboration qui  
pourrait s'établir entre la CSDM et les musées pour remplir un objectif comme celui-là, et est-  
ce que vous le trouvez valable?

**M. GILLES PETITCLERC :**

650 Oui, on trouve l'objectif tout à fait valable. Il existe déjà un certain nombre de  
collaborations entre la CSDM et certaines institutions muséales; que ce soit avec le Musée  
des Beaux-Arts, avec le Musée d'art contemporain, il y a déjà un certain nombre de  
collaborations qui existent.

655 Notre préoccupation, bien sûr, c'est d'aller au-delà, je vais reprendre l'expression,  
de la vulgarisation un peu de la démarche ou de l'appropriation. Et quand on dit, dans  
l'exemple qu'on donne: «le musée vient à l'école», c'est qu'on pense que dans cette  
approche, on va chercher un public supplémentaire.

660 J'ai toujours la même image, qui est la relation dynamique, c'est-à-dire qu'il n'y a pas  
qu'une seule façon de s'approprier la relation. La vulgarisation, l'appropriation fait en sorte  
qu'un certain public, un certain nombre de nos élèves, oui, va se rapprocher du musée mais,  
selon nous, il va toujours rester une partie de la population qui a besoin peut-être d'un  
contact plus près.

En clair, ce que j'essaie de dire, c'est que nous avons... je dis: «de nos élèves»,

665 puis je vais parler principalement de nos élèves adultes parce que, ça aussi, c'est une population qui est importante. Quand on pense à CSDM, on pense souvent aux enfants du primaire; on pense souvent aux enfants du secondaire. Je dirais que pour ceux-là, la relation est déjà davantage établie.

670 Quand on pense à l'éducation des adultes, quand on pense à la formation professionnelle, ce n'est pas rare de trouver effectivement dans ces centres, parce que c'est de centres dont il s'agit, des gens qui non seulement n'ont jamais mis les pieds dans un musée, mais qui n'ont même pas la connaissance de l'existence de ces structures. Ça, ça fait partie de la réalité aussi. Il y a des gens pour qui le centre-ville de Montréal n'existe pas.  
675 Ça, c'est une réalité avec laquelle aussi on doit être tout à fait au clair.

Moi, j'ai été directeur d'établissements pendant de nombreuses années et j'avais des élèves en provenance de différentes communautés et qui vivaient dans un périmètre d'environ 1 kilomètre. Alors, là, il faut aussi qu'on soit capable de leur proposer la réalité autre. Et la  
680 réalité autre que l'école actuellement, principalement l'éducation des adultes, n'arrive pas. Et pour toutes sortes de raisons, quand on connaît l'organisation des programmes à l'éducation des adultes, le temps qui est compté, les impératifs, il y a peu de place dans tout ça, alors qu'on peut par le biais de certaines activités favoriser cette relation.

685 Et c'est d'autant plus important, je me permets d'insister sur cette population, c'est d'autant plus important qu'un grand nombre de ces adultes sont soit les parents de certains de nos élèves. Donc, quand on les touche, nous avons fait d'une pierre deux coups, parce qu'on risque de sensibiliser les enfants, et d'autre part sont aussi souvent des décrocheurs, donc des gens pour lesquels l'école n'a pas réussi pour toutes sortes de raisons à combler  
690 leurs attentes et, par le fait même, à établir cette relation aussi avec un univers culturel.

**LA PRÉSIDENTE :**

Madame Gold.

695

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

L'enseignement des arts qui va devenir obligatoire avec la réforme scolaire, les arts vont être enseignés par des professeurs qui enseignent les matières générales ou par des  
700 spécialistes?

**M. GILLES PETITCLERC :**

Écoutez, ça, pour moi, actuellement, ce n'est pas clair. La nouvelle vient tout juste  
705 de nous parvenir. Mais si le programme est inscrit à l'intérieur du régime pédagogique, tout

nous amène à penser qu'il le sera par des spécialistes. Parce que le programme va être conçu en continuité. Alors, donc, théoriquement, on veut contrer l'effet d'exploration.

710 Ce qui est souhaité, c'est l'appropriation et l'approfondissement d'une ou deux disciplines. Alors, il y aura art dramatique, arts plastiques, musique et j'oublie le quatrième. Mais ce qu'on souhaite, bien sûr, c'est que les enfants soient en situation de continuité. Alors, ça va demander des programmes qui vont être beaucoup plus étoffés.

715 On ne parle plus, et c'est ça, à mon sens, l'intérêt, on ne parle plus d'exploration. On ne parle plus d'activités secondaires. On est en train de passer, je ne le dis pas de façon péjorative, mais on souhaite que c'est comme ça que ça va se traduire, de passer à autre chose que le vingt minutes ou la demi-heure d'arts plastiques le vendredi après-midi tel que, moi, je l'ai connu à l'époque où j'étais enfant au primaire.

720 On souhaite que la culture, que les arts, comme on le mentionne dans notre mémoire, devienne une constituante des programmes. Et moi, je suis un des tenants de cette position. Le caractère, j'ose dire, même si c'est bien petit, révolutionnaire de cette inclusion, de cette introduction des arts d'une façon aussi systématique à l'intérieur des programmes, fait en sorte que l'on reconnaît l'apport des arts comme élément constituant  
725 dans l'élaboration de la pensée, de la pensée critique. Et rien que le fait que ces disciplines seront évaluées aux termes du programme vient donner effectivement du poids.

730 Alors, il y a peu de chance, selon moi, que ce soit les enseignants de français, de mathématiques qui donnent le cours d'arts plastiques. Ce sera des spécialistes.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

735 Une autre question. Les projets de rattachement des jeunes avec les projets des arts, vous avez dit qu'il y a des projets qui existent déjà, est-ce qu'on peut avoir des exemples concrets de ces projets, nous décrire un de ces projets?

Je pense que Ville Émard, vous avez mentionné qu'il y avait un projet?

**M. DANIEL BÉLANGER :**

740 Pas directement. Indirectement, il y a des partenaires dans la communauté. Dernièrement, il y a une organisation qui a fait une offre à des gens du secondaire – l'organisation, peut-être que vous la connaissez, Cybercap – qui offre à quelques jeunes dans chaque école secondaire la possibilité de réaliser un projet mais en multimédia. Donc,  
745 ils fournissent l'équipement et tout ça, et ça vise des décrocheurs.

Mais plus directement la Commission scolaire de Montréal, je vais laisser monsieur Petitclerc.

**M. GILLES PETITCLERC :**

750

Mais il y a un certain nombre... je vais vous donner un exemple d'un projet qui a duré pendant un certain temps, qui s'est arrêté mais qui est un très bel exemple, avec des décrocheurs donc qui avaient 16 ou 17 ans.

755

On a créé un cours d'initiation aux arts du cirque et l'objectif du programme, parce qu'on était en présence de gens qui avaient beaucoup de difficulté avec l'assiduité, avec la réussite scolaire, et l'objectif du cours, c'était de faire partie intégrante du défilé de la Saint-Jean-Baptiste. Et sur 14 élèves, on en a 12 qui ont atteint leur objectif. Et je peux vous dire que non seulement ils ont atteint leur objectif, on a travaillé de façon significative sur l'estime de soi.

760

Un des éléments, je pense, qu'on oublie souvent, c'est que les arts et la culture permettent de travailler sur l'estime de soi et agissent très souvent comme des révélateurs des individus. Je ne vous apprendrai rien probablement en vous disant que la faible place des arts, de la culture dans les programmes à l'école, dans le curriculum, constitue de façon avouée ou non une exclusion, contribue plutôt à une exclusion d'un certain nombre de ces élèves, de ces jeunes adultes qui ont une très grande capacité d'expression artistique. Et quand on disait tout à l'heure les reconnaître comme des producteurs, tous les projets avec les raccrocheurs qui sont axés ou qui ont comme une base, un élément culturel...

765

770

Un autre exemple, la constitution d'un recueil de poésie. Écoutez, moi, je me suis trouvé dans un contexte à un moment donné où avec des élèves, un élève particulièrement en très, très grande difficulté, problème de comportement, de violence, qui travaillait à la rédaction d'un recueil de poèmes. Bon, pour toutes sortes de raisons, on s'est trouvés obligés de l'exclure de l'école. Il est revenu me voir en me disant: «Monsieur le directeur, permettez-moi seulement de venir à l'atelier où on rédige les poèmes», écoutez, ce que je l'ai autorisé. Et il est revenu à l'école par la suite.

775

780

Je pense qu'on a, et monsieur Bélanger le disait tout à l'heure, pour nous, il y a une dynamique qui est fondamentale. On oublie très souvent et principalement avec les décrocheurs. Les décrocheurs nous ont quittés, nous ont abandonnés parce que l'école d'une certaine façon ne réussissait pas à répondre à toutes leurs aspirations, à toutes leurs attentes. Mais l'école, disons-le aussi, leur proposait peut-être bien peu de place pour l'expression d'eux-mêmes, pour l'affirmation d'eux-même, ce que les arts, la culture permettent. Et je pense qu'il en est de même pour les citoyens.

785

**LA PRÉSIDENTE :**

790

Je vais laisser une dernière question à mon collègue, monsieur Deriger. On va être obligés de s'arrêter, malheureusement.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

795 Dans votre mémoire, vous faites état de la rénovation de bâtiments, la construction d'écoles, parcs-écoles et tout ça. Vous dites que c'est une contribution à l'art public.

800 Est-ce que dans votre politique actuelle ou dans la politique à venir, vous prévoyez avoir un programme d'intégration de l'art public aux bâtiments, c'est-à-dire allouer un certain pourcentage du coût des travaux à des oeuvres d'art? Est-ce que vous avez ce genre de préoccupation-là actuellement?

**M. GILLES PETITCLERC :**

805 Écoutez, bien sûr, comme toutes les entreprises, tous les organismes publics, dans les constructions nouvelles, ça y est, l'obligation...

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

810 Ça y est, mais est-ce que vous êtes un supplément à ça? Par exemple, je pense à la Ville qui veut allouer un pourcentage de 1.5 %, au lieu du 1 % qu'on a habituellement dans la *Loi sur les biens culturels*. Donc, est-ce que vous, vous avez des intentions un peu plus poussées que qu'est-ce qu'on vous demande d'une façon officielle, je dirais.

**M. GILLES PETITCLERC :**

815 Écoutez, si je suis honnête, l'intention est là. En aurons-nous les moyens? Je ne suis pas sûr que monsieur Bélanger apprécierait ce soir ce que je vous dis.

**LA PRÉSIDENTE :**

820 Si je comprends bien, vous ne faites pas de déclaration.

**M. DANIEL BÉLANGER :**

825 Je ne peux pas m'avancer ce soir.

**M. GILLES PETITCLERC :**

830 Je pense que c'est un secret pour personne, la Commission scolaire de Montréal aurait besoin de 125 M\$ essentiellement pour mettre son parc immobilier à jour. Alors, quand on parle de contribution, et là aussi c'est un élément important, puis je reviens, vous allez voir, on a une idée fixe, quand on parle de nos élèves qui sont, bien sûr, des producteurs culturels, oui, il y a des contributions qui sont possibles.

835 Vous avez vu probablement dans le mémoire, on a parlé de notre École des métiers  
du meuble, de l'École des métiers de la construction, les élèves de l'École des métiers de la  
construction viennent de transformer un ancien gymnase en salle d'opéra, décor du XVIe  
siècle. C'est quelque chose d'absolument prodigieux, des locaux qu'on peut mettre à  
contribution. On a une école d'horticulture. Donc, là, on parle beaucoup plus  
d'aménagement paysager.

840 Dans nos orientations, c'est clair aussi qu'on est à rationaliser notre parc immobilier.  
Et je pense que vous aurez compris que la rationalisation d'un parc immobilier ne peut se  
faire sans une vaste consultation. Qui parle de rationalisation de parc immobilier, quand on  
est à la Commission scolaire de Montréal, va parler quelque part de fermeture, de  
845 déplacement. Et ça, nous, on a souhaité et on souhaite que ça se fasse avec l'ensemble  
des citoyens, des parents. Donc, on est beaucoup plus dans une démarche à moyen terme  
qu'à court terme.

**M. DANIEL BÉLANGER :**

850 Et peut-être pour compléter, oui, on se préoccupe, bien sûr, de l'état physique de  
nos bâtiments scolaires qui prennent de l'âge, on veut préserver leur beauté, mais  
également aussi qu'est-ce qui entoure l'école. C'est pour ça que l'an dernier, on a élaboré un  
guide de verdissement des cours d'école, parce que de plus en plus d'écoles ont fait le  
855 constat également que les cours d'école sont trop grises. Donc, ces communautés-là veulent  
rendre leur cour un peu plus belles. Et le guide de verdissement, ça les aide. Et là, on  
travaille avec les écoquartiers pour ce faire.

**LA PRÉSIDENTE :**

860 Je vous remercie infiniment, messieurs. Ça a été très intéressant.

**M. GILLES PETITCLERC :**

865 Merci.

**M. DANIEL BÉLANGER :**

870 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

875 Est-ce que les gens de la Société du Vieux-Port sont arrivés? Oui. Alors, voulez-vous  
venir, s'il vous plaît, madame Benoit?

**Mme CLAUDE BENOIT :**

Michel Rafie, mon complice.

880 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, bonjour. Alors, ça nous fait plaisir de vous avoir ce soir. Bonsoir.

**Mme CLAUDE BENOIT :**

885

Merci.

**M. MICHEL RAFIE :**

890

Bonsoir.

**Mme CLAUDE BENOIT :**

895 Merci de nous recevoir. Alors, Michel s'occupe des relations avec les partenaires. Et moi, je m'occupe de la place.

900 Alors, on vient ici ce soir en tant que partenaires privilégiés de la Ville de Montréal. En tout cas, on voudrait le voir signaler. Merci de nous recevoir et nous entendre. On voudrait, ce soir, vous parler un peu de notre mission, du type de partenariat qu'on veut poursuivre avec la Ville et du soutien qu'on attend, qu'on espère de la Ville dans notre travail.

905 D'abord, une première réaction à la Politique de développement culturel. Nous en sommes très satisfaits. Nous sommes satisfaits d'y voir des concepts comme développement culturel, patrimoine, savoir, loisir, aménagement du territoire, tous des domaines dans lesquels la Société du Vieux-Port est active.

910 On est heureux de voir reconnaître les ministères, agences du Québec et du Canada parmi vos partenaires. Je tiens à corriger une première perception qu'on a souvent, c'est que les gens pensent que le Vieux-Port de Montréal, on est riches et qu'on est le gouvernement du Canada.

**LA PRÉSIDENTE :**

915

Ça, c'est vrai.

**Mme CLAUDE BENOIT :**

920 Détrompez-vous. Détrompez-vous, nous sommes une société d'État avec un budget très fixe et déterminé, et qui dépend beaucoup de partenariat avec l'entreprise publique pour faire sa mission de service au public.

925 On est heureux dans le mémoire de lire votre désir d'engagement à élaborer des programmes d'aide financière aux événements culturels dans le domaine de la diversité ethnoculturelle, un domaine dans lequel nous travaillons beaucoup. Et une perspective de subvention de programmes est très intéressante; surtout pour les partenaires et les gens qui viennent chez nous se produire, ça devient extrêmement important aujourd'hui d'avoir de l'aide pour ces groupes et ces communautés.

930 On est aussi heureux de voir la Ville s'engager à faire de la culture la signature de Montréal en misant sur l'effervescence culturelle, la synergie entre savoir, culture et patrimoine, et sur divers créneaux d'excellence. Nous pensons participer aussi à ce travail et voir en quelque part vous aider à accomplir votre mission.

935 Les mots choisis par la Ville «de synergie» correspondent bien à la vision de la société, aux qualités propres que nous pensons, que le Vieux-Port, qui est la principale destination récréo-touristique de la grande région de Montréal et du Québec, comme un contributeur essentiel à cet engagement.

940 Je veux rappeler ici que le Vieux-Port de Montréal reçoit une moyenne de 7 millions de visites par année, que nous générons une activité économique de 31 M\$ seulement avec les activités qu'on tient, à l'exclusion de notre fonctionnement, et que ceci a un impact de 71 M\$ annuellement sur l'économie montréalaise. Alors, c'est quand même assez significatif.

945 Je pense que pour cette raison et pour ce qu'on a accompli et ce que je vais vous amener comme autre point, on aimerait bien être reconnus explicitement comme un équipement culturel à caractère national, à la page 32 nommément de votre mémoire. On nous sent malheureusement absents, peut-être même inconnus dans la Politique culturelle. On voudrait bien avoir un rôle de partenaire majeur reconnu à l'intérieur de la politique.

950 Je vais vous parler aussi de notre mission et comment celle-ci évolue ces derniers mois. Le Vieux-Port a pour mission initiale de mettre en valeur un patrimoine unique à l'échelle internationale, d'accueillir des événements culturels et d'assurer la diffusion de la culture scientifique et technique.

955 Récemment, on a mis en oeuvre un plan de développement, en fait on a fait un plan de développement, et on souhaite dans ce plan de développement là en arriver à

consolider et à élargir notre mission avec l'ajout d'une offre de destination internationale qui comprendrait des productions culturelles d'envergure. Je reviendrai un peu plus tard.

960

On voudrait aussi accentuer certains aspects tels que l'interprétation, la mise en valeur et la promotion de l'histoire, de l'archéologie maritime, portuaire et industrielle. On s'est fait, à ce titre, assez éloquent dans notre mémoire au niveau de la politique du patrimoine. Alors, je ne reviendrai pas exhaustivement sur ces points aujourd'hui.

965

Dernièrement, on voudrait procéder à des aménagements et à l'opération à des projets de développement qui permettront d'accroître l'effet moteur culturel de Montréal.

Au niveau de la vocation patrimoniale, le Vieux-Port est omniprésent. L'aménagement du site autour du thème *Ouvrir une fenêtre sur le fleuve* en 1992 a été en soi une opération de mise en valeur importante, qui a redonné aux Montréalais, aux visiteurs, l'accès du site en même temps qu'aux anciens équipements présents. Ça s'est fait dans le cadre d'une signature en termes de design et d'aménagement architectural contemporain souligné au niveau international.

970

975

Le site du Vieux-Port correspond, au niveau patrimonial, au lieu fondateur de Montréal. C'est le principal moteur de l'économie québécoise. En fait, c'est la place de naissance de l'économie de l'est de l'Amérique du Nord et c'est donc un patrimoine historique de première importance.

980

Le Vieux-Port est également un moteur du patrimoine social et ethnographique, parce que le Vieux-Port incarne la société multiculturelle que Montréal a toujours été. Il suffit de venir aux fêtes du Canada pour vous rendre compte que c'est la planète Montréal, comme je m'amuse à le dire, avec toutes les communautés qui y sont rassemblées.

985

Dès la fondation de Ville-Marie, le Vieux-Port a été un point de rencontre des civilisations amérindiennes et européennes. Par la vocation portuaire, ça a été un lieu d'échange commercial et culturel. Et ça a été le point d'entrée principal des immigrants qui ont constitué et fabriqué notre ville et le Canada. L'une des portes du Vieux-Port donne sur le boulevard Saint-Laurent, qui symbolise aussi la diversité ethnoculturelle.

990

Sur le plan plus traditionnel, on pourrait dire que le Vieux-Port a été, depuis 92, un des principaux sites montréalais d'accueil d'événements culturels. Je pense, ici, au Cirque du Soleil qui est avec nous, et on a même construit un emplacement presque dédié à sa venue. On a accueilli un événement assez innovateur avec les Mosaïcultures internationales trois années. On reçoit des événements satellites des grands festivals, on reçoit la Fête du Canada, et on a toute une gang d'activités et d'événements qui célèbrent la créativité et l'innovation des communautés culturelles établies à Montréal.

995

1000

Enfin, le Centre des sciences qui est né en 2000 vient s'inscrire dans la mission de

1005 la Ville de contribuer à la diffusion de la culture scientifique et technique. On reçoit plus de 600 000 personnes par année maintenant. On rejoint une clientèle familiale importante. Et on reçoit plus de 200 000 écoliers par année, de groupes cibles qui sont bien ciblés par votre politique. Le Centre des sciences présente la technologie, la science aux jeunes de façon vivante et interactive dans un environnement architectural et paysager stimulant et de grande qualité.

1010 Le Centre des sciences est complémentaire pour nous au réseau, et on s'en fait un honneur et un devoir, au réseau des équipements comme le Jardin botanique, le Biodôme, l'Insectarium et le Planétarium. On se sent dans une grande famille que les équipements scientifiques de la Ville.

1015 Le Centre des sciences, par l'effort au niveau des jeunes, travaille beaucoup à la formation initiale à donner le goût des sciences et technologies aux jeunes et donc à travailler à nourrir l'esprit ou en tout cas l'énergie d'une relève en sciences et en technologie. Et on sait que s'il y a une relève, on a des chances d'avoir plus d'entreprises qui s'installent ici et donc plus d'argent pour payer les billets de spectacles et financer les activités culturelles de nos différents organismes.

1020 Le Centre des sciences aussi accueille un bon nombre de visiteurs. C'est une vitrine aussi du savoir et du savoir-faire de Montréal scientifique et technologique, et c'est un apport, je pense, non négligeable.

1025 En 92 et en 2000, avec l'ouverture du Centre des sciences, depuis 92, notre achalandage a connu une croissance assez régulière, assez constante et on se voit comme un moteur du développement culturel et touristique, en même temps qu'un référence en matière d'aménagement.

1030 Par contre, ce qu'on se rend compte, on est assez lucides pour voir que le contexte change très rapidement. Dans les dernières années, des nouveaux équipements culturels ont vu le jour et ont fixé des nouveaux standards en termes d'aménagement et d'accueil. On pense à la Cité du multimédia, au Quartier international, la Cité des arts du cirque, pour ne nommer que ceux-là.

1035 Au cours de la dernière année, la Société du Havre a produit son rapport, a fait ressortir l'intérêt pour Montréal de développer tout son territoire entre les ponts Champlain et Jacques-Cartier, et territoire au coeur duquel se trouve le Vieux-Port et qui est aussi un moteur du changement et du développement durable.

1040 Au niveau de la qualité de l'aménagement, je le disais tantôt, on gagnait des prix dans les années 92. Maintenant, c'est le Quartier international qui les gagne. Alors, on est un peu piqués en quelque part et on essaie de voir comment on pourrait stimuler l'intérêt de

l'investisseur majeur au site du Vieux-Port, qui est le gouvernement fédéral, à essayer de se mettre à niveau des nouveaux standards de la Ville.

1045

Le Vieux-Port fait face donc à la maturité de son oeuvre et se trouve face à la nécessité de se renouveler. Alors, c'est à ce défi qu'on s'est attaqués, les deux dernières années, en renouvelant notre plan directeur d'aménagement et au réexamen de notre vision.

1050

Alors, au cours de cet exercice, on a cherché à donner au site du Vieux-Port une vocation ancrée dans son histoire, qui le positionnerait de façon unique, complémentaire avec les grandes autres destinations montréalaises. Et on a essayé différentes options possibles de se décliner, de se définir à nouveau.

1055

Et curieusement, on est des gens de grande continuité, on a voulu garder ce qui a été initialement inspiré par les consultations publiques des années 85, 86, à savoir poursuivre le développement du Vieux-Port dans l'esprit de concrétiser, cristalliser un grand pôle touristique et culturel dans le quartier historique de Montréal. Donc, on n'a pas envie de changer tant que ça, mais on a envie d'innover à l'intérieur de notre vocation.

1060

Dans cette perspective-là, on a amené une carte, si le site ne vous apparaît pas familier au premier regard, et Michel pourrait tenir la carte.

1065

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui, pourquoi pas. Allons-y.

1070

**Mme CLAUDE BENOIT :**

Mais je voulais juste évoquer avec vous quelques initiatives qu'on a proposées au gouvernement et sur lesquelles on va travailler dans les prochaines années.

1075

Les gens de la salle connaissent peut-être quand je regarde les visages, oui, le Vieux-Port.

1080

Ce qu'on veut dans un premier temps, c'est retravailler beaucoup l'esplanade et la promenade. Je pense qu'on est mûrs pour ouvrir nos têtes de quais sur le quartier du Vieux-Montréal et accentuer la fluidité. Mais aussi, ce qui est important, c'est de redessiner cette partie de l'esplanade verte. Et je pense que ce serait là le lieu de sacralisation de notre patrimoine et peut-être ce sera le lieu aussi d'essayer de rivaliser avec les nouveaux standards d'aménagement paysager.

On a été beaucoup inspirés dans notre travail par des consultations avec les gens de

1085 la Ville de Montréal. On a travaillé avec la centrale, on a travaillé avec l'arrondissement, le  
secteur du Vieux-Montréal et on a eu un message assez clair qui nous a été signalé, au-delà  
de la mise en valeur du patrimoine, parce qu'on veut avoir du sens, on veut développer des  
1090 produits qui vont donner du sens à la destination aux pôles récréo-touristiques. Et ce qu'on  
nous a dit, c'est moins d'appui sur le développement commercial, moins d'appui sur le  
développement des édifices à bureaux, beaucoup d'appui sur des nouvelles destinations  
culturelles, c'est-à-dire des prétextes à contenu.

Alors, on pense que le hangar 16 pourrait facilement se transformer en centre de  
diffusion culturelle, avec au rez-de-chaussée quelque chose d'ouvert, une grande salle qui  
1095 pourrait nous permettre de récupérer le Mondial de la bière, des foires d'antiquaires – les  
gens nous réclament encore le grand marché aux puces qu'on avait – et faire revenir des  
fêtes gastronomiques, et ce, à l'année longue. Parce que ça, c'est un des grands défis  
qu'on a. Le développement du Vieux-Montréal n'est pas fini et ça ne sera pas fini tant et aussi  
longtemps qu'on n'aura pas une destination quatre saisons. Donc, le hangar 16 au rez-de-  
1100 chaussée.

Et à l'étage, on pensait finir l'étage dans un dispositif aux normes muséales pour  
pouvoir accueillir des expositions temporaires internationales et nationales qui n'ont pas de  
niche à Montréal. On a testé ça avec nos partenaires.

1105 Je pense, par exemple, à des expositions du Musée de la civilisation à Québec qui  
sont extraordinaires sur les cultures du monde, qui n'arrivent pas à se loger nulle part à  
Montréal. Je pense à une exposition qu'il y avait cet été à Boston sur le Seigneur des  
Anneaux qu'on n'a pas pu avoir ou une exposition assez audacieuse qui circule maintenant  
1110 aux États-Unis, le Body Parts, qui est sur l'anatomie, des leçons d'anatomie à partir  
d'éléments du corps humain qui ont été transformés. Des grandes expositions. Donc, on va  
retrouver là l'esprit, si vous voulez, du Palais des civilisations qu'il y avait à Montréal à  
l'époque.

1115 Le Parc des Écluses qui a accueilli Mosaïcultures nous a inspirés. Cet événement-là,  
en fait, les Mosaïcultures internationales à Montréal nous ont fait découvrir un terrain qui  
pouvait peut-être servir plus qu'on l'a utilisé jusqu'à présent avec des symposiums de  
sculpture, qui pourrait servir encore avec des événements horticoles, qui peut servir aussi  
avec des événements l'hiver d'intervention en arts visuels utilisant la glace, la neige, l'eau,  
1120 des installations. On pense aussi dans le secteur du quai Jacques-Cartier évidemment à  
continuer de développer l'offre de grands produits et d'événements durant toute l'année.

Le reste des dispositifs, le Centre des sciences va continuer. Il y a un grand  
renouvellement qui est prévu pour les années 2007 de toute l'offre d'exposition. Le centre  
1125 aura sept ans, il aura atteint sa vitesse de croisière, ce sera le temps de renouveler ses  
permanences, ses expositions permanentes. On travaille activement là-dessus.

1130 Et tout ça sur fond de mise en valeur du patrimoine avec un circuit important. On est à identifier différents points d'un circuit primaire, d'un circuit secondaire et d'un Plan lumière qui va venir baliser notre nouveau plan de développement, le tout pour mettre en valeur et rendre accessible la richesse propre au site et confirmer la destination patrimoniale.

1135 On a compris des études récentes faites tant par la Ville que Tourisme Montréal que le patrimoine était un sujet d'attrait, un thème d'attrait pour les touristes et on veut les faire venir sur notre site pour raison.

Accueillir des événements culturels que seul le Vieux-Port de Montréal est en mesure d'accueillir soit par la dimension de son site, ses espaces d'accueil, l'originalité de ses dispositifs.

1140 Proposer une offre culturelle complémentaire et non concurrente évidemment avec la Ville. Je pense qu'il n'y a pas trop d'activités culturelles. C'est une question de positionnement, c'est une question de momentum et c'est une question de synergie avec l'action qui se passe déjà à Montréal. Et contribuer à la signature culturelle de Montréal.

1145 Un rôle moteur pour le Vieux-Port qu'on souhaite redéfinir en site de rassemblement et d'accueil. Le Vieux-Port souhaite s'associer à la production d'événements culturels émergents. On a déjà cette année, au niveau de notre programmation, initié les Escales improbables, une innovation. En fait, c'est un groupe d'artistes qui a squatté l'espace du quai King Edward et du Centre des sciences. On va renouveler l'événement cette année encore à la fin de l'année. On est en train de détourner la fonction de plusieurs lieux avec des artistes qui nous amènent ailleurs.

1155 Aussi, on veut aider les producteurs et promoteurs d'événements culturels dans la recherche de financement. Un des grands problèmes qu'on a, c'est comme je le disais tantôt, les gens nous prennent pour des commanditaires fédéraux. Nous ne le sommes pas et il n'y en aura plus de commandites. Alors, il faut vraiment travailler avec les gens du milieu.

1160 On est beaucoup en faire faire au Vieux-Port. On n'a pas d'argent pour investir dans des produits. Par contre, ce qu'on a, c'est des gens comme Michel, qui sont capables d'aller cogner aux bonnes portes et de trouver peut-être de l'aide. On travaille beaucoup avec des tiers. On les accueille chez nous et on veut développer des mécanismes et des systèmes.

1165 Peut-être, Michel, tu pourras en parler plus tard, tantôt, qu'est-ce qu'on veut pouvoir apporter aux partenaires du milieu avec lesquels on travaille.

Et viser évidemment un très haut niveau de qualité. Et le succès n'arrive jamais seul.

1170 C'est pour ça qu'on est ici aujourd'hui, parce qu'on veut vous demander des choses puis on aimerait ça que ça se retrouve dans votre politique. Je pense qu'il faut travailler encore plus étroitement avec la Ville. C'est sûr qu'à travers le temps et compte tenu de notre statut, les sites fédéraux n'étant pas assujettis à aucune règle, ça ne nous empêche pas de travailler en communauté d'esprit et en synergie d'action. Et on a besoin de la Ville pour différentes interventions.

1175 Si on veut amener notre site au standard de qualité en termes de design et d'aménagement, je pense qu'il serait important qu'on finisse la rue de la Commune dans sa portion ouest. On a travaillé, en 92, étroitement avec la Ville pour faire la portion est, ça faisait partie d'un grand concept d'aménagement d'ensemble. La portion ouest n'est pas finie. On a des problèmes avec la chaussée. On pourrait laisser la chaussée de côté et finir quand même l'embranchement pour compléter l'ouverture du site et sa transparence sur le fleuve et sur le Vieux-Montréal. Parce que nous, c'est des deux côtés qu'on se trouve.

1185 On souhaiterait que la Ville développe ou trouve les mécanismes pour intensifier le soutien à notre programmation culturelle. On a déjà signé quelques initiatives avec le secteur de mise en valeur du Vieux-Montréal, mais on a des producteurs et des promoteurs d'événements émergents, qui n'ont pas beaucoup de financement mais qui pourraient renforcer le caractère original de Montréal, qui veulent s'installer chez nous et qui ont besoin de soutien financier ou des fois technique que la Ville pourrait apporter.

1190 Un autre élément qui m'apparaît clé, dans un autre ordre d'idées, vous allez voir, ça touche beaucoup de secteurs, c'est l'implantation d'un système de transport collectif. Par moment, pendant l'été, tout le secteur Vieux-Montréal/Vieux-Port est complètement fermé à la circulation et à l'accès. Il y a trop de monde. C'est complètement bloqué par les véhicules.

1195 Et on pense qu'un transport collectif pourrait aider à désengorger d'une part, à convaincre les gens de laisser leur voiture en périphérie et aussi à faire descendre dans le quartier les touristes. On se rend compte que les études ont révélé que les touristes ne viennent pas nécessairement si spontanément que ça et en aussi grand nombre qu'on le souhaiterait dans le quartier Vieux-Montréal/Vieux-Port. Nous, on a mis sur la table la possibilité de faire circuler ce système-là sur notre site, ce à quoi on a toujours été assez rébarbatifs. Mais là, il faut que quelqu'un commence à donner. Et je pense que là, on a mis ça sur la table.

1205 Donc, dans le cadre des réflexions de la Société du Havre, il y a une idée de tramway, mais on pourrait y aller au plus rapide, au moins coûteux, puis déjà convenir d'un système de transport dédié, qui ferait un circuit en boucle avec le centre-ville et qui amènerait des gens pour profiter de l'offre culturelle qu'on a dans notre secteur, dans notre pôle, qui est Vieux-Montréal/Vieux-Port.

1210 Dans les interventions qu'on va avoir au niveau du patrimoine, la Ville recèle beaucoup de contenus et de collections. On souhaiterait pouvoir cogner à la porte et pouvoir bénéficier de contribution à ce niveau-là.

1215 Il y a toute l'intégration du Vieux-Port et de ses équipements, de ses produits à tout le programme de signalisation de la Ville et de promotion de la Ville de Montréal. Je pense que le Centre des sciences n'a pas encore son panneau. Il y a toute cette dynamique-là qui serait peut-être à orchestrer avec les services de la Ville.

1220 Et enfin, on souhaiterait que dans votre politique, que comme dans l'action quotidienne de la Ville, il y ait une promotion du Vieux-Port de Montréal auprès des intervenants fédéraux, des intervenants de l'entreprise privée et des intervenants sociaux à l'effet que le Vieux-Port est une destination qu'il vaut la peine de reconnaître d'une part, d'investir avec des nouvelles initiatives et de supporter financièrement.

1225 Alors voilà, c'est ce qu'on avait à vous communiquer aujourd'hui.

**LA PRÉSIDENTE :**

1230 Ce n'est pas rien, madame Benoit et monsieur le complice, c'est fort intéressant.

**Mme CLAUDE BENOIT :**

Michel Rafie.

1235 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, d'accord. Je vais laisser les premières questions aux collègues. Monsieur Deriger.

1240 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Une première question. Dans le contexte, on nous a expliqué que le contexte avait changé depuis 20 ans. Vous faites état de certains projets d'équipements culturels qui sont récents; on parle de la Tohu, entre autres, et d'autres, le Quartier international et tout ça.

1245 Le Quartier des spectacles n'est pas mentionné. Je ne sais pas si c'est volontaire ou non. Mais est-ce que pour vous, le Quartier des spectacles, c'est un avantage pour vous ou un concurrent? Comment vous voyez le Quartier des spectacles qui va se réaliser à proximité?

1250

**Mme CLAUDE BENOIT :**

1255 Bien, dans le projet développement, au début, on avait pensé à déposer des installations plus lourdes. Et quand on a consulté, on a vu que le consensus se fait autour du Quartier des spectacles. Alors, nous, on a pris une autre direction, on a pris une autre tangente. Je veux dire, on ne pense pas qu'on peut d'abord aller contre l'espace des festivals, aller contre Montréal en lumière. Je pense qu'on se voit en circuit, j'ai envie de dire, de destination complémentaire ou d'appoint.

1260 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Complémentaire.

**Mme CLAUDE BENOIT :**

1265 Oui. Mais on pensait... bien, on a même consulté. On a mangé avec les gens de Montréal. On a consulté Michel, on a consulté Alain Simard, Michel Labrecque, puis avec eux on a plus *brainstormé*. C'est sûr qu'on a des installations qui sont sous-utilisées, comme le quai Saint-Jacques. On a acquis récemment une scène qu'on va dédier à de la production pour les communautés culturelles essentiellement avec un programme. Michel a même trouvé de la commandite pour cette initiative-là. Mais on ne va pas aller... on va attendre que, s'il y a un débordement du Quartier des spectacles, qu'ils viennent. C'est pour ça qu'on ne l'a pas nommé et qu'on ne s'est pas inscrits avec des fonctions aussi lourdes.

1275 Je ne sais pas si ça répond à votre question?

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1280 Ça répond, oui. Mais est-ce que vous allez prévoir des mécanismes de collaboration, de concertation avec la Ville quand vous allez planifier vos activités? Comment vous allez faire pour vous assurer que, par exemple, vos activités...

**Mme CLAUDE BENOIT :**

1285 Bien, on siège à la Table de concertation, nous autres, du Vieux-Montréal, où se trouvent tous les intervenants du Vieux-Montréal. On est à Tourisme Montréal. On est sur le forum du Tourisme au Québec. Alors, c'est vraiment... on se sent dans l'action et on comprend.

1290 L'été dernier, on a reçu la dernière soirée des Francofolies, par exemple, parce que c'est un lieu qui pouvait accueillir autant de monde en même temps.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1295           Donc, vous, l'avantage que vous allez offrir, c'est les espaces non flexibles, je dirais, les espaces qui sont plus...

**Mme CLAUDE BENOIT :**

1300           Oui. On reste dans la flexibilité et on va développer plus de créneaux. Le défi de notre plan, c'était vraiment d'essayer de trouver la destination qui est complémentaire et qui manque à Montréal. Ça ne donne rien de faire ce que le Musée des Beaux-Arts fait. Il faut comprendre que le Musée des Beaux-Arts, par exemple, n'exposera pas les expositions itinérantes du musée, des collections du Musée des Beaux-Arts du Canada. Par contre,  
1305           chez nous, ça pourrait être fait de façon régulière. Alors, on voyait qu'on avait là une destination de contenu.

                  Pourquoi on a choisi aussi ce type de contenu là, qui est le médium expo et le médium événement? Bon, c'est parce qu'on connaît ce métier-là un peu plus dans la nature  
1310           même de notre équipe, d'une part. Mais aussi, c'est parce que ça retient les gens sur le site, ça les fait revenir parce qu'il y a une programmation récurrente et on peut faire ça pendant quatre saisons.

                  Ce qu'on réalise, c'est qu'avec le Vieux-Montréal, le Vieux-Montréal pendant la  
1315           saison d'hiver devient assez gelé lui-même. Ce n'est pas optimal au niveau des restaurants, des boutiques. Alors, si on arrivait à créer une offre quatre saisons qui se renouvelle, je pense qu'on contribuerait à la vitalité économique du Vieux-Montréal et un peu à la nôtre dans une certaine mesure.

1320           **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

                  Actuellement, comment la Ville, disons, vous soutient dans vos activités? Qu'est-ce qu'elle vous offre comme services actuellement?

1325           **Mme CLAUDE BENOIT :**

                  Je pense qu'on partage la fondeuse à neige.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1330           Votre territoire, il est fédéral. Donc, il n'y a pas de...

**Mme CLAUDE BENOIT :**

1335 Le territoire, oui, c'est un territoire fédéral indépendant. C'est une république dans la république. Ce qu'on fait surtout avec la Ville, il y a eu des initiatives communes sur, par exemple on voulait étudier l'idée d'un marché de Noël. Ça fait qu'on a cofinancé une étude.

**M. MICHEL RAFIE :**

1340 Et on a remis par la suite le projet directement à la Ville de Montréal pour qu'il l'installe.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1345 Mais ça, ça se passait dans le Vieux-Montréal?

**M. MICHEL RAFIE :**

1350 Dans le Vieux-Montréal, exactement.

1355 En fait, pour revenir à votre question de tout à l'heure également, c'est qu'on souhaite que la Ville reconnaisse, dans un premier temps, le lieu, qui est le Vieux-Montréal, comme un lieu nommé dans la politique, parce qu'on parle des quatre grandes institutions scientifiques de Montréal, on parle du Musée Pointe-à-Callière, tous les musées montréalais, et c'est bien.

**LA PRÉSIDENTE :**

1360 Il n'est pas question du Vieux-Port.

**M. MICHEL RAFIE :**

1365 Aucunement, ni du Centre des sciences qui sont, je pense, des lieux de diffusion importants. Et pour nous, être nommés, c'est également une opportunité pour les intervenants municipaux de pouvoir par la suite référer des événements qui frappent à la porte de la mairie ou des différents arrondissements pour les inviter à communiquer avec nous.

1370 Donc, comme vous disiez tout à l'heure, ça va dans les deux sens. On espère également que la Ville nous réfère des projets et qu'on puisse les développer en commun.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Puis vous, actuellement, ce que vous faites, c'est de la location d'espace, si je

comprends bien.

1375

**M. MICHEL RAFIE :**

On fait de la location. On travaille de plus en plus, et c'est l'intention que madame Benoit a mentionnée tout à l'heure, on va aider même des nouveaux événements à se financer, à trouver du financement. On va les aider, on ne sera pas un incubateur en tant que tel, mais presque, les encadrer. Car s'ils s'installent chez nous, ils grandissent, c'est un avantage pour nous, c'est un avantage pour la Ville. C'est un peu l'objectif que l'on court en ce moment.

1380

1385

**LA PRÉSIDENTE :**

Écoutez, moi, à vous écouter parler de votre projet, j'ai l'impression que vous êtes quelque chose comme une super bonne nouvelle, dont plein de gens auraient intérêt à entendre parler. Je me demande jusqu'à quel point, un, ce que vous faites est connu. Deuxièmement, ça m'amène un petit peu de confusion sur, par exemple, ce que vous souhaitez de la part de la Ville, au-delà des éléments que vous avez ajoutés, sur lesquels je reviendrai.

1390

1395

Par exemple, prenons le cas de cette espèce de, pas de vocation mais en tout cas d'effort que vous pourriez faire du côté de l'émergence. Est-ce que quand vous dites: «Nous, on est intéressés à ce que la Ville nous envoie des producteurs ou des gens qui ont des spectacles à présenter», est-ce qu'il faut comprendre, au fond, que ce que vous dites, c'est que vous faites une offre à des gens qui font partie de l'émergence à Montréal d'aller se produire chez vous mais que, par ailleurs, vous vous attendez à ce que ça soit la Ville qui leur aide à préparer leur production?

1400

1405

Vous dites en même temps que vous aidez aussi, vous pouvez les aider. Alors jusqu'où va votre rôle, en termes de support, par exemple, à la collectivité artistique? Prenons le cas de l'émergence comme exemple. Et quel est l'apport d'intervention que vous souhaiteriez de la part de la Ville, toujours autour du cas de l'émergence comme exemple.

**M. MICHEL RAFIE :**

Je vous donne un exemple. Présentement, on a un partenaire commercial qui occupe un espace important chez nous, qui s'appelle Le Pavillon Bonsecours, depuis l'été dernier. Cette entreprise aide les jeunes au niveau de l'humour, au niveau des jeunes cinématographes, en faisant des soirées. C'est un promoteur qui s'est installé chez nous, on lui a offert les facilités en location, mais également il peut exploiter des bars et des terrasses chez nous pour autofinancer ses activités.

1415

1420 C'est le genre de relation de partenariat qui peut être intéressante. On ne s'attend pas à ce que la Ville nous envoie des dossiers tout prêts et on n'est pas non plus en position d'accepter tous les dossiers quels qu'ils soient. Je pense qu'il y a des créneaux qui sont intéressants à développer, dans lesquels on peut travailler avec des producteurs privés, des OSBL ou autres, et dans lesquels...

C'est que la Ville reçoit des sollicitations de projets. Ce qu'on dit, c'est qu'on est un lieu ouvert maintenant à recevoir ce type de projet pour le bien-être culturel de Montréal.

1425 **Mme CLAUDE BENOIT :**

1430 Je prends aussi l'autre exemple des Escales improbables qu'on a reçus à l'automne dernier. C'est un organisme. On encourage surtout les gens qui ont déjà un minimum d'organisation. Et on a, nous, fourni beaucoup de soutien technique à la tenue de l'événement dans notre groupe. Mais la Ville, je le sais, a travaillé beaucoup à le soutenir au niveau de la publicité, de la promotion, même un peu de financement.

1435 Je pense que c'est cette synergie-là. Et le créneau qu'on veut développer, c'est vraiment comme vous le dites bien, l'émergence, les jeunes, les nouveaux, ce qui se développe. On est un carrefour. C'est le carrefour du nouveau monde, le Vieux-Port. Moi, je le vois beaucoup comme ça. Et c'est vraiment un lieu qui est la plaque tournante pour le développement puis, après ça, ils s'en vont ailleurs.

1440 Je regarde, juste pour vous donner un exemple, le Mondial de la bière a été chez nous pendant une dizaine d'années. Il a renforcé ses bases, son produit et là, maintenant, il est à la gare Windsor. Il a trouvé son créneau, il a gagné sa maturité; puis après ça, il se développe.

1445 Alors, l'idée, c'est d'amener des produits, c'est d'amener... s'il y en a qui cognent à votre porte, on peut les entendre. On aime les projets qui sont un peu structurés, des gens qui sont sérieux et qui ont des idées nouvelles. Vraiment, la délinquance, on est prêts à les prendre.

1450 Pour aller à l'opposé, on a pris le risque de faire le Festival reggae, c'est ça qui est venu, qui a fait sa deuxième année, qui va très bien, puis là qui est en train de donner toutes sortes d'autres résultats. Puis on avait bien peur au début, mais avec la Ville qui connaissait ces groupes-là... aussi, c'est les travailleurs dans les services de la Ville, les gens dans les quartiers, qui avaient déjà connu ces communautés-là, nous ont informés. On les a appelés pour voir comment prendre les groupes. Alors, on a beaucoup cette synergie-là.

1455 Je veux juste revenir, madame Roy, ce n'est pas public et ça ne sera pas public

rapidement. On est des travailleurs de fond au Vieux-Port. Ça fait qu'on espérerait la grande apothéose avec la grande déclaration de plein de millions de dollars, mais connaissant le gouvernement fédéral, ça va être un petit peu plus long qu'on pense. Alors, on va travailler de fond tranquillement pas vite à amener chaque affaire, chaque activité l'une après l'autre. La marina est dans le projet, mais elle va ouvrir l'été prochain. Les choses se font lentement mais sûrement. Il y aura une déclaration à un moment donné, au moment opportun.

**LA PRÉSIDENTE :**

Dites-moi, est-ce qu'actuellement, la Société du Vieux-Port, d'une manière ou d'une autre, pourrait participer au rayonnement de Montréal, mais concrètement, j'entends par de la publicité ou par des interventions à l'extérieur de la ville ou même à l'extérieur du pays, à travers, je ne sais pas, des services fédéraux quels qu'ils soient? Est-ce que cet aspect-là du rayonnement peut être une mission en partie qui pourrait être assumée par la Société du Vieux-Port à travers la publicité que vous pourriez faire sur ce que vous faites au Vieux-Port, entre autres.

**Mme CLAUDE BENOIT :**

En fait, pour corriger une autre perception, l'ingratitude d'être une société d'État fédéral, c'est qu'elle n'a pas droit à aucun budget de programme ou de subvention du gouvernement fédéral. Les cousins ne se financent pas entre eux. Alors, je voulais juste corriger ça, on n'a jamais droit à ces fonds-là.

Par rapport au rayonnement international, je vais vous dire qu'on travaille déjà avec le Centre des sciences. Vous êtes en ce moment... en fait, non, demain. Demain, Montréal sera connectée en permanence, pendant six mois, à l'événement Aichi au Japon dans la Ville de Nagoya, qui est l'exposition universelle. On a un poste de commande dans le hall d'accueil du Centre des sciences où vous êtes en direct avec l'exposition universelle. Et donc, il y a des jeux interactifs que les Japonais peuvent faire. On peut visiter cinq institutions muséales canadiennes et on traverse au Japon, à 14 heures de différence, en différé probablement.

Alors, il y a des activités qu'on fait, nos expositions, les contenus se fabriquent parfois au niveau international. C'est beaucoup les activités qu'on reçoit, qui ont la signature internationale. Bon, je pense au cirque qui vient, Mosaïcures.

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais il n'y a pas – et là corrigez ma perception – il n'y a pas de publicité, par exemple, qui est faite à l'intérieur des ambassades canadiennes ou par l'intermédiaire des

ambassades canadiennes sur les activités...

1500 **Mme CLAUDE BENOIT :**

On n'est pas rendus là.

1505 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous n'êtes pas rendus là?

**Mme CLAUDE BENOIT :**

1510 Non, on n'a pas ça.

**M. MICHEL RAFIE :**

1515 On travaille avec Tourisme Montréal, entre autres, à la promotion de notre destination et Tourisme Montréal fait la promotion des intérêts montréalais à l'extérieur de Montréal. Donc, indirectement, oui.

**Mme CLAUDE BENOIT :**

1520 Les équipes vont dans les salons, les marchés, on le fait comme ça au niveau touristique, mais on n'est pas dans le grand plan.

**M. MICHEL RAFIE :**

1525 On fait des bourses. On a fait des bourses à Los Angeles avec Tourisme Montréal. On est allés à Chicago, à Toronto, entre autres, où est-ce qu'on fait la promotion du Vieux-Port de Montréal dans le cadre de ce que Tourisme Montréal fait comme promotion de la ville. Donc, effectivement, oui, on sort des murs.

1530 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Pour revenir sur la demande que vous faites à l'implantation d'un système de transport collectif, est-ce que je vous ai bien compris quant à votre perception de ce qui serait souhaitable l'été, par exemple, dans le Vieux-Port.

1535

Moi, j'ai eu l'impression que vous étiez en train de nous dire que ce serait une bonne idée que le quartier soit relativement fermé, qu'il devienne piétonnier et qu'on ait accès plutôt avec le transport collectif qu'avec les bagnoles.

1540 **Mme CLAUDE BENOIT :**

Vous ne serez pas populaire à la Ville, vous, fermer le quartier. Parlez pas de ça.

1545 Ce qu'on est favorables, nous, c'est le décloisonner mais par un système de voies protégées d'accès. Je pense qu'on est rendus au point où il faut arriver à créer cette boucle entre Berri, Saint-Hubert, Peel, McGill, remonter dans le centre-ville sur la rue René-Lévesque et revenir à travers le Quartier des spectacles, le Palais des congrès et rentrer par Berri. Donc, c'est un circuit comme ça, éventuellement lier ce circuit-là au Parc des îles.

1550 C'est sûr qu'un transport de tramway, c'est le produit qui est le produit de référence partout quand on regarde certaines autres villes du monde. C'est un produit qui est désirable. Les études démontreront si c'est faisable en hiver et si on peut se le payer. Mais je pense qu'il y a une façon de désengorger, de limiter l'accès en voiture, c'est d'installer un transport collectif.

1555 Ce faisant, il pourrait être décidé qu'à certains moments de l'année, comme ça se fait par exemple dans la Ville de Lyon, de déclarer les week-ends piétonniers dans le quartier. Mais là, c'est vraiment une grande dynamique de consultation avec les commerçants, qui craignent le fait que la voiture ne peut pas se rendre.

1560 Il y a un travail aussi au niveau des stationnements. Mais je sais qu'avec le Havre, on participe, nous, à un travail de création de solutions pour des stationnements en périphérie, ça pourrait même amener la réduction de stationnements chez nous. Je ne sais pas ce qu'on va faire, on va perdre de l'argent mais, en tout cas, on va essayer de voir comment on peut repositionner les stationnements pour permettre un accès à plus de gens mais pas en véhicule, dans le fond, si je réponde à votre question.

1565 **LA PRÉSIDENTE :**

1570 Oui. Une petite dernière question quant à moi.

1575 Vous parlez d'une offre culturelle à longueur d'année. Est-ce qu'il faut comprendre que votre offre culturelle l'été serait plutôt reliée à des événements ou, comme vous dites, à la présence, par exemple, d'artistes un peu partout le long du site et que, pendant l'hiver, ce serait plutôt des expositions que vous feriez? Comment ça se répartirait si on le regarde à partir d'une approche plus «disciplinaire»?

1580 **Mme CLAUDE BENOIT :**

Bien, dans la nature même de notre site, on a des espaces de diffusion extérieure,

qui vont le rester parce que ça fait partie de notre vocation et de notre détermination, j'ai envie de dire, de services, notre offre de services. Donc, ces espaces extérieurs sont animés l'été.

1585 Ce qu'on ajoute, c'est des espaces le plus possible construits, des bâtiments restaurés comme le Hangar 16, par exemple, ou le Centre des sciences, pour ne nommer que ceux-là, et qui pourraient servir, été comme hiver, à de la production ou de la diffusion culturelle d'événements.

1590 Ce qu'on apprend, par exemple, c'est qu'il est inutile l'été pendant la saison des festivals de rajouter de l'exposition permanente et de renouveler énormément l'offre. Le monde sont dehors, puis ils sont dans les festivals dans le centre-ville de Montréal. Mais aussitôt qu'on commence fin d'août, puis aussitôt qu'on est en juin, puis tout le reste de l'année, là il y a matière à intensifier l'offre culturelle mais intérieure.

1595 On commence déjà à étendre les bouts de saison avec des événements à l'Halloween. Là, on un partenariat bientôt qui va se signer pour des feux d'artifice plus fréquents dans le Vieux-Port. On veut hiverner le Pavillon Jacques-Cartier, par exemple, pour tenir une offre d'événements ou juste un lieu où on peut aller prendre une collation après le patin, puis qui serait structuré comme du monde.

1600 Donc, c'est un équilibre pour essayer de programmation extérieure. Jouer dehors l'hiver, on le sait, c'est difficile. D'être là, offrir une offre culturelle l'hiver à Montréal, c'est difficile à l'extérieur. Donc, on veut équilibrer ça avec une offre intérieure. On le voit avec le Centre des sciences, le programme d'exposition temporaire va bien, l'action culturelle va bien aussi. Donc, ça, ça renouvelle l'offre de façon assez importante.

Est-ce que je réponds à votre question?

1610 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Et je vous remercie bien. C'est fort intéressant. On a bien compris votre message, aussi votre souhait d'être reconnus. Alors, on vous souhaite bonne chance. Vous avez l'air d'être porteurs de projets.

1615

**Mme CLAUDE BENOIT :**

On saute la clôture.

1620 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup. Si vous voulez, on va s'arrêter dix minutes et ensuite, on va

recevoir, je pense que c'était le groupe Terres en vues. Alors, un petit dix minutes de pause.

1625 **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

**REPRISE DE LA SÉANCE**

**LA PRÉSIDENTE :**

1630

Bonsoir, bienvenue!

**M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

1635

Bonsoir! Je suis André Dudemaine, directeur des activités culturelles à Terres en vues, société pour la diffusion de la culture autochtone. Vous avez les salutations de Myra Cree, notre présidente, qui devait nous accompagner ce soir et pour des raisons de santé n'a pas pu venir, mais elle nous assure qu'elle est de tout coeur avec nous. Vous avez ses salutations.

1640

Je vais vous présenter Daniel Corvec, qui est le directeur administratif de Terres en vues, qui va être avec moi pour la présentation du mémoire, et quelqu'un dont je viens tout juste de faire la connaissance à vrai dire, on s'est parlé par courriels et par téléphone, qui est Douglas Jack, qui est un chercheur qui, à l'aide de l'Université McGill, a mené une enquête chez les aînés Mohawks, principalement à Kahnawake, un peu à Kanehsatake, pour connaître les noms qu'on donnait à l'île de Montréal. Et donc, quelque chose de fort intéressant. Et comme on va parler beaucoup des Premières Nations, évidemment, c'est un exemple de la richesse culturelle qu'on peut retrouver chez les nôtres.

1645

1650

Si vous voulez bien, je vais procéder à la lecture du mémoire.

**LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y.

1655

**M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1660

**Début de la phrase à la page 1: «Au 17e siècle, les Européens (...).**

**Fin de la phrase à la page 5: (...) dans la métropole;**

J'ouvre ici une parenthèse ici pour dire que si on veut apprendre l'inuktitut, il faut aller à l'Institut des langues orientales à Paris et que la directrice du département d'inuktitut

1665 est une dame Therrien, qui est originaire du Québec. Alors, on se demande pourquoi au lieu  
du savoir de la métropole, on ne pourrait pas avoir des programmes pour l'enseignement des  
langues.

1670 Et, finalement qu'on s'engage à employer des moyens originaux afin que la  
toponymie montréalaise reflète mieux l'appartenance de cette terre à l'histoire et au patrimoine  
des Première Nations.

1675 Et là on a des ressources, puisque ce que les aînés ont fait a été recueilli par des  
équipes de chercheurs qui ont fait des cartes avec des noms traditionnels. Sans doute  
Douglas pourra vous laisser de la documentation à cet effet.

**LA PRÉSIDENTE :**

1680 Merci beaucoup, monsieur Dudemaine. Effectivement, on aimerait bien que vous  
nous laissiez les cartes et peut-être que vous nous laissiez par écrit le nom de Montréal en  
Mohawk. C'est comme si Montréal avait été prédestinée finalement à être un lieu de diversité  
culturelle, à vous écouter.

**M. DOUGLAS JACK :**

1685 La place où les nations et les rivières se réunissent et se divisent. C'est pour dire que  
c'est un local d'échanges et de cogestion.

**LA PRÉSIDENTE :**

1690 Vous allez nous les laisser, vos cartes? Ou en tout cas, je ne sais pas si vous  
pouvez laisser cette copie-là?

**M. DOUGLAS JACK :**

1695 Je peux vous poster une copie.

**LA PRÉSIDENTE :**

1700 D'accord. N'oubliez pas d'inscrire le nom de Montréal en Mohawk, parce que je vous  
avoue que je ne pourrais pas m'en souvenir comme ça, si vous partiez sans l'écrire.  
D'accord? Je vais laisser les premières questions à ma collègue, madame Gold.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1705 Mais d'abord, nous vous remercions pour votre mémoire très pertinent et nous

prenons bien note de tout ce que vous dites, les omissions dans le projet de politique, l'historique et le sentiment d'exclusion.

1710           Quelle est la nature des contacts entre la Ville et les Premières Nations actuellement?

**M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

1715           Je dois dire que ça varie. Ça varie beaucoup. Peut-être, là il y a une période de crise qui s'est ouverte avec la venue éventuelle d'un grand festival qui viendrait bousculer le calendrier estival. Alors, tout d'un coup, les contacts deviennent plus fréquents évidemment. Alors, il y a des périodes où c'est plus intense; il y a d'autres moments où ça se relâche. Je pense qu'on ne peut pas dire qu'il n'y a pas de contact. Il y a quand même un appui.

1720           Ce qu'on souhaiterait, c'est peut-être un appui plus coordonné, plus constant, en fonction d'objectifs établis. Comme c'est là, ça se fait un peu à la pièce selon les demandes et je pense qu'il faudrait, si on veut rendre justice à l'histoire et que Montréal joue pleinement son rôle de métropole, il faudrait vraiment que ces interventions-là soient coordonnées, appuyées sur une politique et faites en conjonction avec les paliers supérieurs de  
1725           gouvernement qui, eux aussi, ont cette volonté de voir les Premières Nations progresser au Québec et reprendre, disons-le bien, le retard et le déficit qu'on a accumulé durant le dernier siècle.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1730           Vous dites que le seul engagement d'envergure annuel est menacé. Est-ce que des subventions ont été coupées? De quoi s'agit-il?

**M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

1735           Ah! non. Ça fait un peu l'actualité maintenant. C'est qu'il y a un méga-événement qui voudrait, qui est lourdement, très lourdement subventionné, qui voudrait occuper exactement les mêmes dates et qui a lieu, qui a ses activités dans le même arrondissement que Présence autochtone. On calcule que si ce changement de date devait se concrétiser,  
1740           l'impact comme marginalisation et satellisation de Présence autochtone, compte tenu de la disproportion des moyens entre les deux événements, serait extrêmement négatif et amènerait à plus ou moins long terme à la disparition du festival. On est actuellement en pourparlers avec la Ville de Montréal sur cette question.

1745 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

La marginalisation de la présence des Premières Nations dans la ville, comment qualifiez-vous cette présence? Est-elle complètement absente de l'appareil municipal et de l'offre culturelle?

1750

**M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

Je pense qu'il y a d'abord une ignorance très souvent. Je sais que, par exemple, au gouvernement provincial – peut-être ce serait un modèle que la Ville pourrait prendre – on a pour les fonctionnaires des sessions de sensibilisation de la réalité des Premières Nations. Ça permet aux fonctionnaires d'être plus sensibilisés aux interventions parce que, très souvent, les Premières Nations, comment dire, ne font pas partie des programmes. Il y a une telle diversité culturelle à Montréal, que celle-là est souvent oubliée.

1755

1760

Donc, voilà. Je pense qu'il faudrait peut-être avoir plus de sensibilisation. D'où l'idée, je pense que s'il y avait une politique centrale concernant cet aspect du développement culturel de Montréal, déjà ça aurait une influence sur l'ensemble de l'appareil. Est-ce que je réponde à votre question?

1765

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Oui, absolument. Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1770

Moi, je voudrais revenir sur toute la question de la visibilité finalement, de l'histoire, de la portion amérindienne de l'histoire de Montréal que vous identifiez finalement comme à peu près totalement absente de la trame urbaine.

1775

Qu'est-ce que vous souhaiteriez concrètement voir mis en oeuvre par la Ville pour que l'histoire amérindienne de Montréal soit visible? Vous parlez d'un plan là. Mais qu'on comprenne, nous, le sens un peu des interventions que vous souhaitez, si vous nous donniez des explications sur cette portion-là, ça aiderait.

1780

Parce qu'on a l'impression à lire votre mémoire que, effectivement, il y a une sorte d'inquiétude mais, plus profondément, il y a une émotion profonde qui est reliée à cette espèce d'absence que vous avez l'impression et qui est probablement aussi très juste de toute cette histoire amérindienne dans la Ville de Montréal.

1785

Alors, pour qu'elle soit visible, est-ce qu'elle doit apparaître dans les noms de rue uniquement? Est-ce que c'est une question d'inscription dans la trame urbaine uniquement?

Est-ce que c'est une question d'inscription dans la trame urbaine mais aussi d'une présence dans les activités culturelles? Élaborez un petit peu là-dessus.

1790 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

D'accord. Écoutez, c'est un peu tout ça, bien sûr. Je crois que les interventions doivent se faire à différents niveaux. Évidemment, quand on parle de la toponymie, c'est criant, il y a très peu de toponymes venant des Premières Nations. Par contre, on retrouve le général Amherst dans les noms de rue. C'est quelque chose qui... oui. Alors, ça, c'est pas mal.

1795  
1800 On s'est dit, j'en parlais avec Douglas, effectivement, on sait que la Commission de toponymie est toujours extrêmement réticente à enlever des noms existants ou à transformer des noms existants, quoique quand il s'agit de donner des noms de premiers ministres à des rues ou à des aéroports, ça peut aller très vite, mais, enfin, passons encore une fois. Là aussi, peut-être qu'on aurait pu songer aux Premières Nations mais, enfin, disons rapidement, on n'y a pas songé.

1805  
1810 Mais il pourrait y avoir des plaques dans certains endroits et j'avais pensé, par exemple, j'ai vu dans certaines villes italiennes que certaines intersections importantes dans les villes recevaient un nom. Par exemple, on pourrait penser le coin McGill College et Sainte-Catherine, sûrement un endroit très visible à Montréal, alors cette intersection pourrait avoir un nom qui pourrait être tiré du répertoire et, déjà avec une plaque, on aurait une présence des Premières Nations qui serait visible. Un exemple.

Si en remontant l'avenue McGill College, à McGill comme tel, on pourrait l'été avoir des sessions dans l'université d'été, des sessions sur les langues des Premières Nations, là aussi je pense qu'on aurait une présence mieux affirmée.

1815  
1820 Si le festival que je dirige – et là je vais prêcher pour ma paroisse, pardonnez-moi – pouvait, avait les moyens, par exemple lors de nos activités extérieures, de faire signature, parce que pour l'instant, on loue des tipis qu'on rapièce et qu'on rapaille pour avoir les activités qu'on a sur le Square Berri, cela dit, on a des designers qui nous ont fait des plans inspirés des cultures premières pour du mobilier urbain temporaire, le temps qu'on occupe le coin, c'est tout à fait... les prix, il faudrait avoir les moyens des grands festivals montréalais pour pouvoir se le permettre.

1825 Il n'y a pas... et là, on est en train de faire une étude, de diriger une étude en conjonction avec plusieurs groupes autochtones de la région métropolitaine pour essayer d'avoir un centre culturel amérindien et inuit à Montréal qui serait un centre culturel, c'est-à-dire pas un musée, les Musées font très bien leur travail, et je pense qu'il y a déjà plein de Musées et à Montréal et dans les communautés, mais vraiment un centre de création et de diffusion des produits culturels.

1830            Alors, c'est des actions qui doivent se faire à différents niveaux et qui doivent surtout  
– et là je sais que je vais me répéter – en étant coordonnées, en étant harmonisées les unes  
par rapport aux autres, font impact et font signature. Parce que si on se contente d'actions  
isolées ici et là, on perd je pense justement cet impact qui est recherché.

1835            **LA PRÉSIDENTE :**

                 Je vais essayer de poursuivre dans le même sens la réflexion avec vous, monsieur  
Dudemaine. Quand vous dites: «un plan d'action concerté pour doter Montréal d'un cachet  
authentiquement autochtone», compte tenu des juridictions de la Ville, et c'est pour ça que je  
1840            vous parlais de visibilité tantôt, est-ce que dans votre esprit, compte tenu des juridictions de  
la Ville, est-ce que dans votre esprit, ce plan-là devrait porter surtout sur une présence  
affirmée dans la trame urbaine, sur une présence affirmée à l'intérieur, par exemple, des  
institutions culturelles montréalaises ou des critères particuliers au Conseil des arts pour que  
vous puissiez avoir une reconnaissance qui correspondrait à un traitement équitable des  
1845            Premières Nations, selon vous?

                 Mais si on reste à l'intérieur des juridictions, parce que la question des langues que  
vous proposez, que la ville de Montréal soit un lieu d'apprentissage des langues, la Ville elle-  
même comme entité a peu de pouvoir. Évidemment, elle peut insister auprès des grandes  
1850            universités, elle peut faire de la représentation auprès d'elles pour que ça se développe,  
mais elle n'a pas les outils nécessairement pour faire elle-même ce genre de chose.

                 Donc, si on revient aux juridictions de la Ville et ce sur quoi la Ville peut mettre les  
mains sur des leviers, alors le plan que vous souhaiteriez mettre en oeuvre pour que  
1855            Montréal ait un cachet authentiquement autochtone, quels seraient les grands éléments de  
ce plan-là?

**M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

1860            D'abord, je reviendrais sur cette idée de juridiction. Je pense que la Ville peut être un  
levier elle-même. Déjà s'affirmer comme métropole, c'est vouloir être un levier, vouloir être  
un peu plus qu'une grosse ville. Ça veut dire qu'on veut jouer un rôle et que la Ville elle-  
même, en s'affirmant comme métropole, veut jouer ce rôle.

1865            Et je pense que la Ville – et c'est là qu'on parle de concertation – peut suggérer...

**M. DANIEL CORVEC :**

1870            Insister.

**M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

1875 ... et insister, merci, auprès des paliers supérieurs de gouvernement qui ont ces juridictions et qui, en plus, eux aussi ont des politiques. Par exemple, le Conseil des arts du Canada a effectivement un programme s'adressant spécifiquement aux Premières Nations. Je sais qu'on Conseil des arts et lettres du Québec, on y songe. On n'est pas encore là mais on y songe. C'est vrai aussi à la SODEC. À Téléfilm, il y a déjà un programme pour les productions en langues ancestrales des Premières Nations du Canada. À la SODEC, une telle chose n'existe pas.

1880

1885 Mais je pense effectivement que si tous ces joueurs – là, j'en ai nommé quatre mais il y en a plus – si tous ces joueurs étaient conviés par Montréal à s'asseoir à une même table pour un colloque, un séminaire, quelques jours de réflexion, en disant: «Il y a effectivement une absence à Montréal et comment, ensemble, on peut en unissant nos moyens agir et changer les choses, et précisément donner ce cachet à Montréal.»

**LA PRÉSIDENTE :**

Ça aurait du poids.

1890

**M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

1895 Et là, ça aurait du poids. Et, à ce moment-là, je pense que la Ville a un rôle moteur à jouer.

**M. DANIEL CORVEC :**

1900 Il faudrait faire de Montréal la capitale culturelle autochtone des Amériques. C'est pas bien, bien compliqué. Nous, on travaille avec les Inuits, avec des Indiens en Amérique du Sud. On pourrait faire de Montréal une plaque, un lieu avec entre autres Présence autochtone, avec un centre culturel, avec des lieux, avec le Tricentenaire de la Grande Paix de Montréal, c'est un événement qui devrait être un peu plus présent et peut-être même présent annuellement. C'est quelque chose de très, très important.

1905

Ça fait qu'à ce moment-là, ce qu'on aurait besoin de la Ville, c'est son appui pour faire de Montréal quelque chose d'autre.

**LA PRÉSIDENTE :**

1910

D'accord. Là, c'est plus clair.

**M. DANIEL CORVEC :**

1915 On peut voir le début de ça. On peut entrevoir qu'est-ce que ça pourrait être et, je veux dire, on pourrait le faire ensemble.

**LA PRÉSIDENTE :**

1920 D'accord.

**M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

Il faudrait avoir Serge Juneau à la mairie.

1925 **M. DOUGLAS JACK :**

1930 Il y a l'aspect du développement durable et on regarde l'île de Montréal était couverte par quarante-cinq rivières sur l'île et même dix lacs. Il y a eu des endroits où il a poussé des raisins. Chaque nom que nous avons ramassé, c'est un nom descriptif de l'écologie sociale et les interactions des peuples avec la terre. Et c'est intéressant pour le citoyen de Montréal lui-même de regarder le sens de la vie de la terre, de la vie des eaux qui sont ici, de la vie des plantes.

1935 Les grands noyers qu'on a eus ici, il y a des grands vergers de noyers, plusieurs sortes qui ont poussé ici à Montréal, une grande gamme des vergers de fruits, des cerises, des pêches, toutes sortes. Et c'est dans ce sens-là, le patrimoine qui est ici, c'est vraiment une voie au développement durable pour le connaître. C'est toujours vivant.

**LA PRÉSIDENTE :**

1940 Une toute petite question parce qu'il faut s'arrêter.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

1945 Une petite question. La Ville prévoit mettre en place dans sa politique un plan d'intervention en arts publics. Est-ce que vous pensez que c'est une bonne occasion justement dans ce plan-là d'intervention en arts publics d'intégrer justement les oeuvres d'art, la participation des Premières Nations à ce plan-là? Est-ce que c'est une bonne chose pour vous? Un bon début pour rendre la culture plus visible?

1950

**LA PRÉSIDENTE :**

Sûrement.

1955 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Sûrement.

1960 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

Je pense absolument.

1965 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Je pose la question, puis je répons en même temps.

1970 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

Voilà. Je pense que poser la question c'est y répondre.

**M. DANIEL CORVEC :**

Très, très bonne suggestion.

1975 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci infiniment. Merci, messieurs, je pense que ça a été très intéressant. Merci beaucoup.

1980 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

Merci à vous. On sait que vos journées sont longues et, ma foi, on apprécie que vous ayez encore cette capacité d'écoute à l'heure tardive où on arrive.

1985 **LA PRÉSIDENTE :**

Ça nous a fait plaisir de vous entendre. Merci beaucoup.

1990 **M. ANDRÉ DUDEMAINE :**

Merci.

1995 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, maintenant, notre dernier intervenant mais non le moindre, les gens de la Société des directeurs de musées montréalais. Bonjour, monsieur Spickler.

**M. ROBERT SPICKLER :**

2000 Bonjour, madame Roy!

**LA PRÉSIDENTE :**

2005 Vous allez nous présenter votre équipe.

**M. ROBERT SPICKLER :**

2010 Je vais faire ça avec grand plaisir. Alors, je suis accompagné à ma gauche de madame Madeleine Juneau...

**LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, madame.

2015 **M. ROBERT SPICKLER :**

... qui est directrice de la Maison Saint-Gabriel et vice-présidente de la Société des musées montréalais. Et à ma droite, Patrice Giroux qui est directeur général de la Société.

2020 **LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir, monsieur Giroux. Allez, on vous écoute.

**M. ROBERT SPICKLER :**

2025 Alors, on va veiller tard!

**LA PRÉSIDENTE :**

2030 Nous, on est prêts. On a quelques questions pour vous, je vous le dis tout de suite.

**M. ROBERT SPICKLER :**

2035 D'abord, on ne relira pas le mémoire. On vous l'a déposé et nous sommes certains que vous l'avez lu, mais on voudrait simplement, si vous nous le permettez, faire un certain nombre de remarques et de considérations générales en marge de ce mémoire-là ou réinsister sur certains éléments du mémoire.

**LA PRÉSIDENTE :**

2040

Absolument. Pour nous, c'est très important que vous preniez le temps de nous livrer ce que vous considérez comme étant essentiel.

**M. ROBERT SPICKLER :**

2045

Alors, dans un premier temps, en préambule, on veut d'abord féliciter la Ville d'avoir enfin mis de l'avant un projet de politique culturelle. C'était longuement attendu. On l'a maintenant et je pense que, au nom des 31 musées membres de la Société des directeurs de musées montréalais, on veut exprimer notre très grande satisfaction à l'égard de la Ville et féliciter aussi le Service du développement culturel et de la qualité du milieu de vie parce que, rédiger un projet comme celui-là, c'était une somme d'arbitrages assez complexes et je pense que, comme premier travail mis sur la table devant nous, c'est un instrument et un outil de réflexion extrêmement important et valable pour pouvoir aller plus loin.

2050

2055

Et un peu en dehors, si vous voulez, des considérations qui touchent particulièrement les musées, à la lecture du projet de Politique de développement culturel, on s'est dit qu'on ne saurait trop insister sur l'importance d'une des recommandations qui n'a rien à voir avec les musées, mais qui a à voir avec les bibliothèques. Et nous croyons qu'il est extrêmement essentiel que ce qui est indiqué comme étant du rattrapage et une mise à niveau des bibliothèques est absolument essentiel.

2060

C'est Alberto Manguel qui dit que: «*Le livre est l'exercice premier de la pensée et l'exercice de la liberté*». On pense que c'est le fondement de la culture et du savoir, et ça doit être extrêmement protégé. D'ailleurs, il y a entre les bibliothèques et les musées un certain rapport justement. Ce sont tous les deux des institutions de culture et de savoir.

2065

Et ça nous amène donc de plain-pied dans notre mémoire que nous avons conçu, comme vous l'avez constaté, en deux parties. Une première où on touche des considérations et des remarques d'ordre plus politique à l'égard de la politique culturelle et à la deuxième partie qui touche celle où nous proposons un certain nombre de partenariats entre les musées et la Ville.

2070

Alors très rapidement dans la première partie, ce qui nous a frappés, c'est que rédiger une politique culturelle, c'est une activité extrêmement complexe et quand on regarde les grandes tendances mondiales où les municipalités s'approprient de plus en plus de responsabilités en matière culturelle, certaines villes ont même fait de la culture un projet porteur d'un développement urbain, Montréal à cet égard-là a tous les atouts pour réussir une politique comme celle-là.

2075

2080 C'est la plus grande ville francophone d'Amérique. C'est une ville à caractère francophone avec une très grande mixité de cultures et qui les marie très bien. Et elle est perçue dans le monde comme ayant un espace culturel de premier plan et unique, d'ailleurs.

2085 Pour reprendre un peu ce que nos amis Amérindiens disaient tantôt, pour retourner à cette même période-là, c'est Fernand Dumont effectivement qui, lui, expliquait qu'un espace culturel est un des grands mythes fondateurs, selon lui, de ce que nous sommes. C'est cette capacité d'occuper de l'espace et d'en occuper le plus possible dans un territoire entièrement entouré d'anglophones. Alors, lui, il voyait dans l'expression culturelle ou celui qui la porte un véritable successeur du coureur des bois. Et je trouve cette image très, très belle.

2090 Alors dans le projet donc de Politique culturelle, Montréal détient donc tous ces atouts-là. Elle souhaite faire de la culture un pôle de son développement. Elle affirme vouloir en prendre le leadership sur son territoire et elle s'affirme être une métropole culturelle.

2095 Je vous avoue qu'à la lecture du document, nous nous sommes cependant demandé si c'est un reflet de la réalité ou une vision un peu utopique à ce moment-ci. Le projet de Politique culturelle définit très mal – ou est silencieux – le plan d'action et les priorités de mise en oeuvre des engagements de la Ville, les mécanismes pour établir une véritable cohésion d'action entre les différents acteurs métropolitains et, bien sûr et surtout, les ressources qu'elle entend utiliser pour véritablement mettre en oeuvre la politique.

2100 Il y a une annexe à la fin du document qui nous décrit le budget actuel mais on connaît peu sur les ressources qui seraient consacrées à ce vaste projet.

2105 Comment concilier et harmoniser les actions de la Ville-centre, les arrondissements, de la Commission métropolitaine de Montréal, du Conseil régional des élus? Quel rôle jouera le Service de développement culturel à l'égard de tous ces partenaires-là? Qui négociera les ententes culturelles Québec-villes? Qui parlera à qui?

2110 Et à cela d'autres questions laissent planer des doutes sur la faisabilité immédiate du projet. Qu'advient-il de cette fiscalité obsolète, à laquelle le maire fait allusion dès la préface du projet de politique? Comment lire les engagements de la Ville lorsqu'il est déclaré presque en préambule que la Ville n'a pas les moyens de soutenir son propre projet? Et est-il réaliste d'affirmer vouloir prendre le leadership sur son territoire en matière culturelle mais de s'engager à table d'abord sur les ressources d'autres paliers de gouvernement?

2115 Bref, la Ville a de grandes ambitions et décrit lucidement les difficultés qu'elle aura à

réaliser son propre projet.

2120

Voilà pourquoi dans notre mémoire, nous avons énoncé ce qu'on n'a pas voulu appeler des recommandations mais des réclamations. Parce qu'il serait utopique de penser qu'on peut, comme représentants des musées, recommander que la Ville fasse ce qui devrait à mon point de vue être un préalable – de toute façon pas simplement dans le secteur

2125 culturel mais dans bien d'autres secteurs – qui devrait être un préalable à toutes les politiques qu'elle souhaite implanter, c'est-à-dire développer un véritable projet décrivant les structures, le cadre fiscal approprié sans lesquels l'affirmation d'une métropole ne peut pas avoir de sens. Et c'est seulement, selon nous, à ces conditions-là qu'une métropole peut exister avant même d'être une métropole culturelle.

2130

Par ailleurs, la complexité de développer une Politique culturelle suppose qu'on puisse en cours de réalisation en mesurer les résultats. Et, à cet égard-là, une de nos recommandations, c'est précisément la création d'un forum permanent de réflexion sur la

2135 Politique culturelle.

2135

Nous croyons qu'il sera important dans l'avenir qu'on puisse avoir une table de débat permanent entre tous les acteurs métropolitains, le milieu culturel, le milieu des affaires, le milieu de l'éducation, le milieu de la santé, pour pouvoir mesurer les étapes d'évolution de cette politique-là et de faire du développement culturel de Montréal un corpus de réflexion sur

2140 le plan international en développant, avec d'autres métropoles internationales qui partagent des problématiques similaires, par le biais de colloques bi-annuels, par exemple, de grandes discussions qui inscriraient Montréal comme métropole dans un réseau des métropoles culturelles.

2140

Et un des acteurs essentiels d'un projet de Politique culturelle aussi doit être le milieu des affaires. On en a eu un exemple. Le maire comprend ça quand il s'agit du sport en ce moment. Et il l'a très bien fait. Et bien, on ne demande pas de tels éclats sur le plan culturel. Moi, je pense que la Ville peut dès maintenant prendre un leadership, elle le prouve, elle

2145 peut dès maintenant prendre un leadership et créer entre le milieu culturel, la Ville et le milieu des affaires, un véritable dialogue très constructif sur le développement culturel.

2150

2150

Et elle pourra aussi, je pense, se sortir de ce que j'appellerais des petits carcans, des petits pouvoirs de la Ville et poser un grand geste symbolique – et c'est une de nos recommandations – de fusionner les prix du Conseil des arts et celui des Arts et Affaires.

2155

C'est assez étonnant que depuis des années, le milieu des affaires paye au milieu culturel un lunch au cours duquel il est témoin passif et silencieux du milieu culturel qui s'autocongratule, et le fait d'ailleurs légitimement pour rendre honneur et hommage à ceux qui ont fait des projets de créativité incroyables, sans pour autant penser que ça serait peut-

2160 être approprié que le milieu culturel, dès cette journée-là et dans ce forum-là, puisse lui aussi rendre hommage au milieu des affaires et y intégrer là le Prix Arts-Affaires au lieu d'en faire une bébelle à part.

2165 Pour ce qui concerne de façon plus particulière le partenariat Ville et Musées, deux considérations générales. La première, on a constaté en lisant le document de projet de Politique culturelle un très grand déséquilibre entre les services et les institutions culturelles municipales et ce qui est appelé le secteur culturel qu'on pourrait qualifier donc de non municipal mais qui est quand même qualifié dans le projet de politique comme étant celui qui est au coeur de la dynamique culturelle.

2170 Ceci dit, ce n'est pas un constat négatif. C'est un constat réaliste. Nous saluons et nous sommes très en accord avec les efforts que la Ville veut déployer pour consolider ses équipements et ses services culturels, mais elle doit aussi cependant démontrer qu'elle a l'intention aussi de participer de façon très concrète au développement des services et des institutions culturelles non municipales. Et ça, ça passe par le Conseil des arts.

2180 On en parle à l'intérieur du document mais, selon nous, si on veut empêcher le Conseil des arts de Montréal de naviguer à vue, il faudra là aussi qu'on planifie sérieusement ses actions et que la Ville puisse développer un plan de croissance de financement au moins sur une période de cinq ans pour que le Conseil puisse mieux développer à l'égard du milieu culturel ses interventions.

2185 Revenons de façon particulière au partenariat Musées-Ville. On peut dire que les musées occupent une place un peu congrue dans le projet de Politique culturelle et que la Ville a réduit malheureusement considérablement la notion de partenariat que nous lui avons signifiée lors des états généraux des Musées que nous avons tenus en 2003.

2190 À cette occasion, les musées avaient voulu faire le point sur l'ensemble de leurs actions à l'intérieur de la métropole, particulièrement évidemment la Société des musées montréalais, et nous en avons conclu que la meilleure façon de transiger avec la Ville, c'était de développer avec elle un certain nombre de partenariats.

2195 Notre optique, en parlant de partenariat, n'est pas exclusivement rivée au financement. Il est lié à une capacité de recycler des ressources déjà existantes dans différents services de la Ville de Montréal et qui peuvent être des manifestations de partenariat aussi dans le domaine culturel. Notre proposition donc de partenariat était beaucoup plus large et beaucoup plus englobante que – et je cite – *«un partenariat réduit à la vulgarisation des connaissances auprès des jeunes»* page 24 du mémoire.

2200 Les musées ont proposé à la Ville des partenariats qui impliqueraient donc que la Ville étende son soutien à la culture de manière horizontale dans tous ses services

municipaux et que la culture ne soit pas strictement l'affaire du développement culturel.

2205 Et, par la suite, notre partenariat voulait aussi refléter la nature des mandats et de la mission des musées dans le domaine de l'éducation, du savoir, du patrimoine, des services de proximité, du développement touristique, de la pluriculturalité et de la communication.

2210 J'en prendrai simplement quelques-uns pour montrer jusqu'à quel point nous voulions élargir ce débat-là. D'abord, celui de l'éducation et je le relierais tout de suite au savoir. C'était intéressant de constater dans le document de la stratégie, le Plan d'action du développement économique de la Ville paru en 2004, qu'on a fait deux chapitres séparés pour le savoir et la culture.

2215 Or, pour les musées, savoir et culture, au fond, c'est un seul et même chapitre. Et ça nous permet, à ce moment-là, si on le comprend comme ça, de défaire un mythe muséifiant de toujours vouloir associer désespérément le musée à la vulgarisation dans le domaine de l'éducation. Comme s'il y avait là une espèce de complexité à démystifier et qu'il faut reposer de façon différente.

2220 Un musée, c'est d'abord une industrie du savoir. Ce n'est pas une industrie des objets. L'objet dans un musée prend vie et prend sens que s'il est objet de recherche, objet d'enquête, mis en relation avec d'autres objets et proposé dans un parcours de découvertes et de savoir.

2225 En ce sens-là, les musées agissent de façon très complémentaire dans tout ce qui s'appelle l'institution du savoir éducatif, que ça soit au niveau primaire, secondaire, collégial et universitaire. Il est agent d'éducation populaire, il est creuset de recherche et il est lieu de savoir.

2230 Un autre partenariat qui nous apparaissait important est celui du développement touristique. La Société des musées de Montréal et ses musées savent qu'ils sont aussi un partenaire et peuvent l'être un partenaire stratégique, et peut déployer énormément de présence à l'endroit du citoyen et des touristes pour rendre la ville et ses espaces habitables et agréables.

2235 L'environnement déjà des musées, les aménagements soignés qu'ils assument sont déjà des espaces propices à la présentation d'arts publics. La signalisation que nous proposons, un grand projet de signalisation routière et piétonnière, viserait à créer ce que nous recommandons être d'une façon de baliser des itinéraires culturels dans toute la ville.

2240 Et ça, j'insiste là-dessus et c'est très important, il y en a beaucoup actuellement pour tenter de cerner et de circonscrire certains secteurs de Montréal, notamment le Quartier des

2245 spectacles, que nous appuyons comme démarche absolument, mais il faudra faire bien attention que le déploiement d'une signalisation à l'intérieur de la ville ne doit pas être une sous-signalisation à l'intérieur d'un quartier qui s'appellerait le Quartier des spectacles et une sorte de signalisation autre ailleurs.

2250 Je pense qu'il y a lieu ici de penser, au moment où la Ville veut appuyer le développement d'un projet de Quartier des spectacles, qu'une signalisation culturelle doit être étendue sur l'ensemble du territoire. Nous avons encore d'énormes problèmes de relier le Centre-ville et le Vieux-Montréal, les quartiers ouest et certains arrondissements. Donc, une signalisation unifiée et originale, désignée pour Montréal et qui sera un signe de notre culture et de notre dynamisme, nous apparaît extrêmement important.

2255 La pluriculturalité, c'est un secteur ou, si vous voulez, un aspect politique extrêmement important et que les musées déjà soutiennent abondamment. Par toute une série d'activités, par toute une série d'expositions, par la variété de nos collections, il est possible aux musées – et c'est déjà fait – de créer des rassemblements et des interrelations avec les communautés culturelles.

2260 Donc, à notre avis, ce partenariat-là aussi est extrêmement important. La Ville ne peut pas ne pas compter sur les musées dans toute sa réflexion sur le rapprochement et l'intégration qu'elle veut faire des communautés culturelles.

2265 En ce qui concerne la communication, on peut dire que déjà la valeur patrimoniale de nos institutions et de nos bâtiments, la recherche et la diversité de nos collections, la rigueur des expositions participent déjà à une image de marque de Montréal. Nous croyons que la Ville qui a beaucoup de délégation commerciale doit toujours faire ce que Mitterrand faisait, c'est-à-dire d'avoir toujours la culture qui l'accompagne.

2270 Et à cet égard-là, les musées sont aussi d'excellents porte-parole. Les musées peuvent être aussi des lieux d'accueil en visite protocolaire, et je pense que sous cet angle-là et sous cet apport-là, nous avons là encore aussi un partenariat à offrir à la Ville en matière de communication.

2275 Je vais conclure brièvement. Je pense qu'il faut lancer un message au maire de Montréal et à la Ville de Montréal que nous avons bien noté ses inquiétudes sur la faisabilité structurelle, politique et fiscale actuelles de la Politique culturelle. Nous voulons aussi lui lancer un message qu'au-delà du constat d'impuissance, le leadership d'une Ville passe par sa capacité d'abord à se dessiner un projet de métropole, à se dessiner un cadre de cohésion entre les trop multiples preneurs de décision, à se dessiner un plan clair de développement de la culture sur son territoire et à dessiner les mécanismes d'un nouveau cadre fiscal. Le milieu culturel, lui, inspiré, pourra se charger de rendre cette métropole-là culturelle.

2280

2285 Les musées lancent donc à la Ville une invitation à accepter et à partager les projets de partenariat qu'ils lui proposent. Voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

2290 Merci bien, monsieur Spickler. Permettez-moi de plonger avec une première question. Vous venez de très bien ramasser à la toute fin, je pense, les messages très importants que vous voulez envoyer à la Ville.

2295 Ce texte-là qu'on a devant nous, on nous l'a présenté lors des séances d'information comme le résultat d'une vaste consultation. Vous avez eu l'occasion, je ne sais pas si c'est vous personnellement, mais ça a été dit aussi à l'occasion des ateliers, il y a eu énormément de consultations qui ont été faites avant qu'on en arrive à produire ce document.

2300 Vous vous souviendrez qu'à l'occasion des ateliers aussi, il y a plusieurs intervenants qui ont dit: «Il est important qu'on ait un message clair, quand on parle de Politique culturelle, qu'on ait un message clair, qu'on ait une vision claire.» Et mon interprétation, c'est que le message clair qu'on nous envoie avec la Politique de développement culturelle, c'est Montréal, métropole culturelle. Est-ce que c'est le bon message?

2305 **M. ROBERT SPICKLER :**

C'est le bon message, puisque la Ville fait aussi une analyse de ce qui l'empêche de l'être. Oui, c'est le bon message parce qu'il faut avoir une vision, il faut avoir une ambition et il faut que la Ville aspire et atteigne d'être une véritable métropole culturelle. Pour l'instant, pour moi, elle l'est par le constat qu'elle fait du dynamisme culturel. Mais je ne pense pas que la Ville elle-même participe à ce que Montréal soit une métropole culturelle.

2315 Mis à part ses propres services. Moi, je ne le pense pas. Je pense que c'est le milieu culturel qui le fait en ce moment. Il y a un bouillonnement, il y a une activité énorme et, ultimement, on constate que c'est eux qui l'animent et qui la définissent. Montréal n'est pas sur le plan politique, n'est pas capable à ce moment-ci sur le plan politique d'être une véritable métropole. Ça demeure encore une région dont on n'a pas accepté de particulariser les conditions spécifiques d'une métropole. Alors, si elle ne peut pas l'être sur le plan fiscal, si elle ne peut pas l'être encore sur le plan politique, comment pourrait-elle l'être déjà sur le plan culturel?

2320 Alors, moi, je dis que ce qui est énoncé là, c'est une vision, c'est une aspiration et c'est légitime. C'est la base même d'un plan de développement culturel. Mais je pense que, actuellement, c'est le milieu culturel qui insuffle à la Ville ce dynamisme-là. Et nous

2325 sommes en attente que la Ville puisse être dotée des moyens de pouvoir participer à la consolidation de cette métropole culturelle.

**LA PRÉSIDENTE :**

2330 Bon, maintenant, quand vous parlez de «se faire un projet de métropole culturelle», comment vous situez le texte qu'on a devant nous en regard de ce projet ou des étapes qu'il faudrait identifier dans la définition de ce projet de métropole culturelle? On en est où avec le document qu'on a devant nous?

2335 **M. ROBERT SPICKLER :**

Le début du document, pour nous, vient dire qu'on ne peut pas avoir une métropole culturelle si on n'a pas d'abord une métropole. Et je pense que... ce n'est pas moi qui le dit, c'est le document qui nous freine dès le départ. Le maire nous dit qu'il a une fiscalité du siècle passé. Et deux pages plus loin, on nous dit: «On n'a pas les moyens de notre propre politique mais on s'engage à en prendre le leadership et à aller chercher l'argent ailleurs.»

2340 Pour moi, ça, ce n'est pas le constat de ce qu'on peut être une métropole culturelle. Ce n'est même pas le constat de ce que c'est qu'on peut être une métropole. C'est de nous définir toutes les complexités qui actuellement empêchent de le devenir.

2350 À ça s'ajoute le fait qu'on se demande aussi à l'intérieur même du territoire de Montréal, qu'on se demande même comment s'établira la cohésion entre la ville-centre et ses arrondissements. Ce n'est pas évident d'établir tout ça. Quel rôle jouera la Commission métropolitaine de Montréal? Quel rôle vient jouer le Conseil régional des élus? Parce qu'on nous annonce que Québec veut passer plutôt par ce côté-là pour faire ses ententes avec les régions.

2355 Pour moi, tout ça, c'est très complexe mais le document ne le cache pas. Le document nous le dit. Alors, moi, je dis qu'il y a une espèce de paradoxe entre ce qu'il nous propose de devenir, que j'endorsse totalement et que nous endossons totalement, mais il y a un constat qu'actuellement ils ne sont pas capables de le faire.

2360 Alors, avant d'être une métropole culturelle, il faut que la Ville se rêve elle-même un projet de métropole. Qu'elle se dessine un plan fiscal. Qu'elle aille le présenter à Québec, puis qu'elle tente autant que possible d'être reconnue comme une véritable métropole, qu'on se sorte de ce carcan de la définition régionale qui est beaucoup trop étroit pour Montréal.

**LA PRÉSIDENTE :**

2365 Est-ce que pour vous... vous avez identifié ces étapes-là tout à l'heure comme étant

des préalables.

**M. ROBERT SPICKLER :**

2370

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2375

Alors, est-ce que ces préalables-là sont à ce point, je dirais, des conditions impératives qui nous empêchent de regarder les propositions qui sont faites dans la politique et d'essayer de voir comment on les mettrait en oeuvre.

**M. ROBERT SPICKLER :**

2380

Non, bien sûr que non. Il faut être patient. En d'autres mots, il faut faire un plan d'action opérationnel et exploitation avant de faire un plan stratégique. Ce qui est un peu malheureux, mais il faut le faire. Non. C'est sûr qu'on peut faire des choses.

2385

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle notre proposition et notre contribution à la Ville – et c'est ça qu'est la somme de réflexions que nous avons faites il y a deux ans, l'ensemble des musées – c'est de dire quel rapport on croit pouvoir exercer avec la Ville pour contribuer de manière plus tangible au développement culturel de la ville. Et c'est dans ce sens-là qu'on a proposé une série de partenariats dont j'ai essayé d'énumérer un peu rapidement ce qui est contenu à l'intérieur de notre document.

2390

Donc, non. On peut déjà participer à un certain nombre d'actions et je pense qu'on peut même être des partenaires à l'intérieur d'un certain nombre de relations que la Ville exerce déjà avec certains partenaires existants mais excluant peut-être un peu trop les musées. Je pense à tous les partenariats qu'elle veut faire sur le plan éducatif, tous les services de proximité qu'elle veut déployer à l'intérieur des différents arrondissements, par ses Maisons de la culture. Les musées détiennent déjà énormément d'expertise en savoir et la Ville peut les utiliser ces expertises-là aussi pour étendre son mandat et réaliser son mandat culturel dans la Ville.

2395

2400

Donc, l'ensemble de nos propositions de partenariat, ça veut dire, en attendant qu'on devienne une véritable métropole culturelle, voici ce que, nous, on peut faire pour contribuer au développement culturel de la ville.

2405

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Ayant dit tout ce qu'on a dit, est-ce que vous vous reconnaissez dans les grands axes qui ont été choisis? Accessibilité, la qualité de vie culturelle du cadre de vie et compagnie, et dans les grandes priorités qui en ressortent.

2410 Vous avez tout à l'heure dit comme il est important pour les directeurs de musées, effectivement, de miser sur le plan de rattrapage des bibliothèques. Ça, ça apparaît clair. C'est une des très grandes priorités qui ressort. Il y en a d'autres. Le Quartier des spectacles, bon.

2415 Est-ce que vous vous reconnaissez dans ce qui est là au stade où on en est, avec ce qu'on a convenu ensemble il y a deux minutes, et est-ce que c'est ce qu'il faut faire compte tenu de notre degré d'avancement?

**M. ROBERT SPICKLER :**

2420 C'est une question complexe parce qu'il faudrait prendre chaque axe et d'essayer de vérifier dans quelle mesure la Ville peut déborder le cadre des interventions actuelles qu'elle a. Parce qu'elle peut réaliser bon nombre de ces axes-là et les rencontrer, mais à l'intérieur de ses propres services et de ses propres activités.

2425 Je pense qu'il manque encore beaucoup à faire pour que la Ville soit, elle aussi, un partenaire du développement culturel aussi non municipal à cet égard-là. Nous, ce qu'on arrive, puis on dit: «Bien, voilà. Comme institution muséale, on peut contribuer à ça.» Et on ne le voyait pas strictement dans un sens de financement, mais on le voyait aussi dans un  
2430 sens où on peut s'insérer et s'inscrire dans des activités que la Ville réalise déjà.

Donc, oui, des pôles et des axes plus les uns que les autres, dépendamment de la nature de nos missions et de nos mandats et de nos interventions, mais oui, on s'y reconnaît.

2435 **LA PRÉSIDENTE :**

Puis vous pensez que c'est ce qu'il faut faire au stade où on en est aussi.

2440 **M. ROBERT SPICKLER :**

Oui, je pense que oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

2445 D'accord. Maintenant, J'aimerais revenir sur deux partenariats en particulier. La politique insiste effectivement sur le rôle des musées comme vulgarisateurs de la connaissance, en particulier auprès des jeunes. Vous l'avez mentionné tout à l'heure.

2450 Sans faire abstraction de ce que vous avez dit sur le rôle beaucoup plus large des musées, puis si on regarde que la clientèle jeune, à lire ce que vous avez écrit, on a

l'impression que ça va vraiment bien et que cette partie-là de votre mission, vous la tenez bien en main et qu'il n'y a pas nécessairement lieu de rechercher des partenariats supplémentaires, par exemple, avec le monde de l'éducation. Est-ce que je me trompe?

2455

**M. ROBERT SPICKLER :**

Oui, vous vous trompez. Ce qu'on dit là, c'est que ça va bien, oui, en effet, parce qu'on le fait déjà depuis un bon bout de temps. Ce qu'on a déploré un petit peu, c'est que de tous les partenariats que nous avons proposés, c'est comme le seul qui a été retenu. Mais la Ville dit: «Bon, d'accord, on est prêt à faire un partenariat là.» Et nous, on répond: «Vous n'avez pas besoin de le faire de cette façon-là parce qu'on le fait déjà.» Mais ce qui est à compléter, c'est que la Ville exerce déjà d'autres types de relations avec les milieux d'éducation sur lesquels nous pourrions également intervenir.

2460

2465

**LA PRÉSIDENTE :**

Rappelez-nous quelques exemples.

2470

**M. ROBERT SPICKLER :**

Bien, je veux dire, tout ce qui se fait à l'intérieur des Maisons de la culture, par exemple. Il y a beaucoup d'activités d'animation qui se fait là. Il y a beaucoup d'opportunités d'introduire les publics dans différents arrondissements spécifiques sur différents aspects des savoirs et des connaissances, dont les musées détiennent d'énormes richesses et qu'elles peuvent mettre, à ce moment-là, à la disposition aussi, parce qu'elle a des expertises pour les communiquer ces choses-là. C'est un exemple.

2475

**LA PRÉSIDENTE :**

2480

D'accord. Bon, alors, j'en ai encore une. Sur la pluriculturalité. Je pense que ça pourrait être une de vos questions, allez-y, j'ai assez parlé. Allez-y.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

2485

Justement dans le mandat de pluriculturalité, vous mentionnez la grande qualité de vos collections ethnologiques. Vous soulignez aussi la difficile gestion de la diversité ethnoculturelle. Pouvez-vous élaborer sur ces difficultés?

2490

**M. ROBERT SPICKLER :**

Oui, un petit peu. Et après ça, je demanderais même à mes collègues, par exemple, aussi de donner des exemples peut-être de ce qui se fait déjà dans des musées sur le plan interculturel.

2495 La difficulté est peut-être plus d'ordre philosophique que d'ordre pratique. Il y a quinze  
ou vingt ans, je crois, lorsqu'on parlait des communautés culturelles que tout à coup on  
découvrait, on aspirait tous à la même chose, c'est-à-dire de rendre nos services accessibles  
aux communautés culturelles. Le monde ayant beaucoup évolué, on s'aperçoit que ce n'est  
2500 d'expression culturelle à l'intérieur de nos sociétés. Conséquemment, notre façon de les  
rejoindre, c'est par une interrelation des cultures beaucoup plus que de tenter de les intégrer  
à l'intérieur de notre culture. Et ça, ce n'est pas toujours facile.

2505 Nous avons une expérience, je pense, très évidente et très manifeste qui est la  
Journée des Musées montréalais que nous organisons à tous les ans, le 30 mai ou le dernier  
dimanche de mai, et nous attirons entre 80 et 120-125 000 personnes. Comme l'an dernier,  
120 000 personnes. Et on s'aperçoit lors de ces journées-là que des représentants des  
communautés culturelles, ça foisonne. Il y en a énormément. Et ça vient en famille.

2510 Et la grande question qu'on se pose, c'est pourquoi est-ce qu'ils ne viennent pas  
avant ou pourquoi est-ce qu'on ne les voit pas avant? Alors, on s'est dit: «C'est peut-être une  
question de gratuité.» Parce que c'est gratuit. Mais je ne le pense pas. Parce que le grand  
message que nous envoyons lorsque nous faisons la Journée des Musées montréalais, c'est  
de venir nous rencontrer et de célébrer avec nous.

2515 Bon, c'est bien sûr que c'est gratuit, mais moi, je pense qu'il y a le fait que sans  
aucune forme de prétention, nous proposons cette journée-là un menu et une diversité tels  
de découverte et de savoir que, là, il y a un intérêt probablement de ces communautés-là de  
venir et avoir accès parce que, à l'intérieur de la même journée, elles ne côtoient pas non  
2520 plus un même style ou une même expression culturelle déjà.

Alors, je pense qu'il y a peut-être déjà, dans la façon dont la journée est organisée et  
ce qu'elle offre et qu'elle représente, quelque chose qui est pour les communautés culturelles  
un miroir. Et là on s'est dit: cette année, on va sonder ça un petit peu plus d'ailleurs. Parce  
2525 que c'est clair que lors de la Journée des Musées montréalais, ils viennent.

Alors, donc, la difficulté, c'est toujours de comment interagir avec les communautés  
culturelles, comment créer avec elles, si vous voulez, des pactes d'expression culturelle  
beaucoup plus de dire: «Bon, bien, venez dans nos trucs, puis on va vous intégrer.» Ça,  
2530 c'est la difficulté, je pense. C'est très complexe.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

2535 Mais est-ce que ça veut dire qu'ils sont absents dans les musées? Est-ce qu'ils ne  
viennent pas aux musées?

**M. ROBERT SPICKLER :**

Non.

2540

**LA PRÉSIDENTE :**

Allez, madame.

2545

**Mme MADELEINE JUNEAU :**

Moi, je suis directrice de musée. Chez nous, j'ai remarqué, moi, depuis peut-être 1998, tiens, j'ai pris la direction et j'ai donné au musée une cote d'activité énorme chez nous, surtout pendant la grande saison touristique de mai à disons novembre. Et j'ai remarqué d'année en année, nous avons énormément de ces gens, de ce monde culturel, interculturel. Et ce que Robert vient de dire, c'est qu'au début: «Venez nous voir, on a quelque chose à vous donner.» Mais c'est réciproque, vous savez? Ce n'est pas dire on donne quelque chose, mais on a à prendre quelque chose.

2550

2555

Et on a énormément d'activités et il y en a pour toute la famille. Pas seulement que pour les adultes. Alors, les enfants peuvent manipuler, les enfants, il y en a qui passent jusqu'à cinq, six heures chez nous, les dimanches après-midi. Ils arrivent à 11 h, puis ils passent la journée.

2560

Et on réalise aussi, ce que j'ai pu réaliser, c'est qu'on va chercher aussi des artisans interculturels comme ça, de part et d'autre. On en a à leur offrir, mais ils nous en offrent aussi. Et de plus en plus, c'est... Et on pense aussi qu'un musée, bon, c'était peut-être la mentalité, on fait une exposition, puis ils viennent voir quelque chose. Mais ça ne va pas seulement dans l'exposition, le niveau culturel. Ça peut être dans le savoir manuel, le savoir des artisans, le savoir au niveau de la danse, au niveau... Et c'est ce qu'on a beaucoup développé chez nous et on se rend compte, il y a énormément de communautés culturelles qui viennent chez nous à cause de ça. La culture, je pense que c'est... le savoir, ce n'est pas seulement dans l'objet.

2565

2570

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Merci.

2575

**M. ROBERT SPICKLER :**

Et chez nous, je peux vous dire qu'on a fait récemment des expositions sur l'Inde, sur l'Italie et ce qu'on a fait, c'est qu'on a offert nos infrastructures à ces communautés-là pour qu'elles viennent présenter des manifestations culturelles qui leur étaient propres,

2580 amalgamées avec les types d'exposition qu'on fait. Je sais que Pointe-à-Callière a fait des choses comme ça, le Musée des Beaux-Arts a des formules semblables. Donc, non, les communautés culturelles viennent.

**Mme JUDY GOLD, commissaire :**

2585 Est-ce que vous pensez aussi les intégrer dans la structure des musées, c'est-à-dire dans les conseils d'administration, dans le personnel des musées? C'est aussi une voie que vous explorez?

**M. ROBERT SPICKLER :**

2590 Certains musées en ont déjà. Et nous en sommes un. Le nôtre en particulier.

**LA PRÉSIDENTE :**

2595 Est-ce que vous voulez ajouter quelque chose, monsieur?

**M. PATRICE GIROUX :**

2600 Ce que je peux vous dire, c'est que dernièrement, à la Société, nous avons eu une stagiaire française qui nous a été référée par le ministère de la Culture, qui a travaillé sur la pluriculturalité justement et qui a relevé, au cours des cinq dernières années, plusieurs projets et des initiatives de plusieurs musées vis-à-vis cette question-là, la pluriculturalité.

2605 Il y a beaucoup d'initiatives qui ont été prises dans le réseau des musées montréalais, mais évidemment avec des angles complètement différents, parce qu'on a des musées qui sont très différents également au niveau de l'échelle, au niveau des objets de recherche.

2610 Et là, on a une somme, on a la première somme, on a le premier bilan de ces projets-là qui a été réalisé à la Société et, évidemment, on veut porter plus loin cette question-là. Parce que, finalement, on avait une approche assez empirique de la question, que ce soit des projets d'exposition, mais aussi on parle par exemple du patrimoine immatériel, de ces communautés-là, parce qu'on a eu les Autochtones aussi avant.

2615 Nous – quand je dis nous, en tout cas, en ce qui me concerne – on vient d'une tradition plus objet, musée, etc., mais il y a des communautés, il y a des cultures qui se fondent sur autre chose que l'objet ou l'artéfact, etc. Alors, il y a déjà des chocs ethnologiques je dirais avec les communautés et elles nous apportent beaucoup, beaucoup d'éclairage. Il y a vraiment une réciprocité d'échange extraordinaire à faire avec les communautés culturelles qui ouvrent aussi des musées sur leurs propres pratiques.

2620            Alors, actuellement, le bilan est là, mais on sait qu'avec les gouvernements, avec, je pense, la Ville de Montréal au premier chef, parce que c'est vraiment un cas de figure extraordinaire que Montréal au niveau de la diversité des cultures, mais évidemment au palier fédéral comme provincial, on veut stimuler aussi cette question-là et on est dans la mire, évidemment, les musées, parce qu'on est une forme d'agora et de rencontre de forum avec ces communautés. Alors, on veut probablement amener plus loin cette expérience muséale là actuellement. Voilà.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

2630            Une question sur le volet signalisation. Pour bien comprendre ce que vous avez dans votre proposition, c'est qu'il pourrait y avoir deux parcours. En fait, un parcours à l'échelle plus de l'arrondissement, je pourrais dire, un parcours piéton et un parcours routier qui serait plus à l'échelle de la ville. Est-ce que c'est comme ça qu'on peut comprendre votre proposition?

2635

**M. ROBERT SPICKLER :**

2640            Oui. Oui, tout à fait. Le routier, bien sûr, pour l'accueil touristique aussi aux entrées de la ville, pour qu'il y ait déjà une indication, si vous voulez, ou un appivoisement par un signe et par un design quelconque de ce qui deviendra par la suite l'itinéraire culturel qui serait plus piétonnier.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

2645            Donc, par exemple, quelqu'un pourrait partir en voiture, aller dans un arrondissement et de là s'arrêter et prendre un itinéraire piétonnier.

**M. ROBERT SPICKLER :**

2650            Tout à fait.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Et se promener dans l'arrondissement pour visiter les lieux.

2655

**M. ROBERT SPICKLER :**

Exactement. Tout à fait. Oui. Le tout unifié, par exemple, sur l'ensemble du territoire.

2660

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Quand vous dites: «unifié», c'est en termes de style, de design?

2665 **M. ROBERT SPICKLER :**

Oui. Oui. Tout à fait.

2670 **Mme MADELEINE JUNEAU :**

C'est justement, ce qu'on a peur aussi, c'est que chaque arrondissement fasse sa signalisation, qu'on se retrouve avec, vous savez... qu'on se retrouve pas justement. C'est justement ça. C'est justement ce qu'on voit actuellement, on ne se retrouve pas parce qu'il y a des panneaux bleus pour n'importe quoi, pour n'importe qui, puis tu arrives à l'entrée du pont Champlain, tu ne sais pas où aller. Vous le savez d'ailleurs.

2675 Enlevons, disons, le milieu... mettons-nous comme vraiment touristes, puis tu arrives à Montréal, c'est du sport! Puis tu t'en vas dans des arrondissements, c'est du sport! Alors, on s'est dit, il me semble que ça serait intéressant d'avoir un design unifié, justement dans le centre-ville actuellement, je pense au niveau des milieux des spectacles, alors je pense qu'il faut vraiment que tout Montréal et les arrondissements arrivent à un même design, avec la même signalisation pour qu'on se retrouve. Que ce soit de la beauté aussi.

2680 **M. ROBERT SPICKLER :**

2685 Il existe des modèles, il existe des modèles de signalisation unifiée dans certaines villes d'Europe. Si jamais vous voulez de la documentation, ça va nous faire plaisir de vous la faire parvenir parce qu'on a fait une petite étude à cet égard-là, nous.

2690 **M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Ça serait intéressant, je pense, de l'obtenir.

2695 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

2700 **M. ROBERT SPICKLER :**

D'accord.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Autre chose aussi. Dans votre proposition, vous avez la question de l'art public. En

2705 fait, vous offrez l'espace extérieur des musées pour permettre l'installation d'oeuvres d'art publiques. Comment est-ce que vous voyez concrètement le fonctionnement de ça? Est-ce que vous allez procéder par concours? Comment est-ce que vous allez faire le choix des oeuvres? La participation des musées versus la Ville, comment ça pourrait, si on veut, se faire concrètement?

2710

**Mme MADELEINE JUNEAU :**

J'en ai un exemple justement très concret qui va se réaliser chez nous.

2715

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

Allez-y.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

2720

Samedi soir, avec la Ville de Montréal, il y a eu un projet de Plan lumière qui a débordé du centre-ville, du centre du Vieux-Montréal et qui a abouti chez nous. Alors, samedi soir, ça a été l'inauguration de la mise en lumière du site. Mais il faut aussi, pas seulement le site, mais il faut que l'environnement aussi attire, il faut que l'environnement soit concordant avec tout ça.

2725

Et j'avais demandé à la Ville il y a trois ans aussi que le Parc Marguerite-Bourgeoys qui est attendant chez nous devienne un parc mais qu'il y ait une oeuvre d'art publique qui soit installée, illuminée, comme chez nous sera illuminé. Alors, bref, ça a été accordé. Et cette oeuvre publique sera vraiment une oeuvre d'art publique moderne mais avec «Goûtez l'histoire». Ma commande, c'était ça, «Goûtez l'histoire», une Marguerite-Bourgeoys visionnaire.

2730

Donc, je ne voulais pas un statuaire, quelque chose qui est vraiment moderne mais aussi qui avait une vision, comme cette femme qui avait eu une vision. Et tout le parc sera... les gens s'approprient le parc, vont circuler dans le parc et ça devient des modules. Alors, tout l'environnement va devenir...

2735

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

2740

Là, vous parlez du parc, mais ce que je comprends dans la proposition, ce n'est pas simplement le parc. C'est aussi le terrain qui appartient, si on veut, au musée.

**Mme MADELEINE JUNEAU :**

2745

Au musée, exactement aussi.

**M. PATRICE GIROUX :**

2750 En fait, ça a été un sujet de conversation assez... on a eu une réunion avec un cercle élargi de directeurs et les propositions les plus intéressantes, en tout cas, les plus allumées, peut-être les plus à jour, sont venues de Marc Mayer, le nouveau directeur du Musée d'art contemporain de Montréal qui a été longtemps à New York, qui y va encore d'ailleurs, qui est attaché à un musée là-bas.

2755 Bien, l'art public, disons c'est très sensible. Il y a des cas, vous savez très bien aussi, d'intégration qui ont plus ou moins bien réussi. Évidemment, quand on monumentalise l'art et on le rend permanent, c'est peut-être un risque.

2760 Alors, ce que monsieur Mayer disait, c'est que de son expérience, ce qu'il suggérait à la Ville en termes d'intervention, c'est trouver des espaces, plutôt des espaces temporaires d'installation, qui n'effraient pas les gens, qui sont plus des propositions. On parlait de centre culturel d'expression. Dans le fond, ça devient des zones d'expression culturelle, qui n'ont pas le caractère monumental permanent qui font la controverse. Parce que c'est très rare d'avoir l'unanimité autour d'une oeuvre d'art publique.

2770 Alors, la suggestion qui a transpiré, la recommandation venait un peu dans ce sens-là. C'est-à-dire que faisons, intégrons l'art, oui, et la Ville peut intervenir, mais peut-être pas sous le schéma qu'on avait l'habitude de le faire antérieurement. Autour des musées, c'est autre chose souvent, parce que l'architecture s'y prête, il y a des jardins de sculptures extérieures, finalement. On met à l'extérieur ce qui se passe à l'intérieur. Ça colle. On ne suscite pas la controverse. Mais on sait que dans le tissu urbain, il va y avoir des interventions de la Ville et on sait que ça peut prêter à la controverse.

2775 Alors, la suggestion, c'était peut-être sous ce rythme plus temporaire et d'expression au niveau de l'intégration de l'art à la ville. Alors, c'est très sensible, c'est très délicat comme intervention. Alors, on insistait sur ce type de recommandation-là.

**M. LOUIS DERIGER, commissaire :**

2780 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

2785 Bon, alors, je vous remercie infiniment. Ça a été superintéressant à plein d'égards. Vous avez été des interlocuteurs précieux. Merci beaucoup d'être venus. Alors, on va s'arrêter et recommencer demain après-midi quant à nous.

\*\*\*\*\*

2790

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

2795

ET J'AI SIGNÉ:

2800

---

**LISE MAISONNEUVE, s.o.**